

Romagnat

info



Dossier du mois :

Restauration collective municipale

Bulletin Municipal - n° 80 - septembre 2012

Bulletin Municipal n°80

Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

Réalisation :

Service Communication

Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

Impression :

Imprimerie SIC

7, rue Joseph Desaynard - ZAC La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND



N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4200 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1^{er} Adjoint : MARIE-FRANÇOISE AUDET

2^e Adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3^e Adjoint : BERNADETTE ROUX

4^e Adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5^e Adjoint : MARIE-CHRISTINE CAPEL

6^e Adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7^e Adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8^e Adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, ANTONIO NEVES,
RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS,
MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN,
GUY DOR, PAUL SUTEAU,
CLAUDE PRADEL.

Conseillers Municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,
NAYMA GUERMITE, BRIGITTE PALLUT,
MARIE BRIQUET, MARIA FERREIRA,
JACQUES SCHNEIDER,
MARIE-JEANNE GILBERT,
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,
LAURENT BRUNMUROL.



3 ÉDITO

4 ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

6 DOSSIER DU MOIS

10 SAISON CULTURELLE

13 INFORMATIONS MUNICIPALES

22 LIBRE EXPRESSION

24 TRAVAUX

26 CLERMONT COMMUNAUTÉ

27 VIE ASSOCIATIVE

42 INFOS SOCIALES

43 DIVERS



Quel chantier !

À l'heure où vous lirez ces lignes, le cœur de ville sera encore sens dessus dessous ! La fin des travaux de cette tranche est prévue début décembre 2012 (l'an prochain, travaux dans le Parc !).

Que de chemin parcouru depuis l'objectif 7 de notre programme « *Disposer d'un cœur de ville dynamique et convivial* » !

Que de temps aussi entre le moment où germe l'idée et celui de l'inauguration !

Que ce soit pour le cœur de ville ou pour la rénovation des terrains sportifs extérieurs, il est indispensable de ne pas brûler les étapes, et les délais imposés par le code des marchés publics font que chacune dure entre 3 et 5 mois :

- pré-études permettant de définir des grandes lignes du projet ;
- établissement d'une enveloppe financière ;
- recherche du maître d'œuvre qui finalisera le projet et pilotera le chantier ;
- passation du marché pour trouver les entreprises qui effectueront les travaux.

À ces étapes incontournables, viennent s'ajouter les nombreuses réunions nécessaires au temps de la réflexion et de la décision puis, comme nous nous y étions engagés, le temps de la démarche participative (réunions publiques, comité de pilotage autour de la commission d'urbanisme renforcée de cinq Romagnatois tirés au sort).

S'est ajouté aussi le temps de vous informer, dans le bulletin municipal, dans Romagnat en bref, dans La Montagne, pour vous y associer au plus près.

Malgré ces informations, malgré la concertation, beaucoup d'entre vous s'interrogeaient encore récemment sur la nature de ces travaux...

Cela doit nous questionner sur la qualité de notre communication, qui peut toujours s'améliorer, mais cela doit aussi **vous interroger, vous, sur votre activité citoyenne** : il faut implication, attention et curiosité pour se tenir au courant de la vie de la cité.

Ces travaux entraînent des contraintes d'utilisation de l'espace public et de la gêne pour l'accès à certains commerces.

Après quelques réglages de début de chantier, le dialogue est permanent entre les commerçants, la municipalité, les professionnels et les chambres consulaires. Ensemble, nous travaillons à tenter de limiter au maximum les dysfonctionnements et les conséquences financières liés aux travaux. Le conseil municipal du 30 août a d'ailleurs voté le principe de la création d'une commission amiable d'indemnisation.

La gêne occasionnée pour toutes les personnes qui ont des difficultés à se déplacer, pour les riverains du chantier est bien réelle et nous nous en excusons. Elle restera temporaire et sera largement compensée, dès la fin des travaux, par une accessibilité renforcée, des cheminements piétons larges et agréables.

La gêne occasionnée pour les automobilistes doit par contre être ramenée à sa juste valeur : quelques centaines de mètres en plus pour les voitures en suivant les déviations, quelques mètres de plus à marcher en garant sa voiture un peu plus loin que d'habitude...

Pourtant, que de protestations et de plaintes assortis de comportements inadmissibles : voitures dans le parc, voitures en sens interdit, voitures ne se souciant plus du code de la route, etc. !

La citoyenneté s'accommode mal de ces comportements individualistes, égoïstes, râleurs, ne concevant la vie qu'au regard de leur seul intérêt et refusant de s'adapter au moindre changement de leurs habitudes.

Dans ce chapitre, il y a beaucoup à dire également sur toutes les incivilités quotidiennes qui restent trop nombreuses : détritiques sur l'espace public, nuisance sonore (tonte ou bricolage du soir, du dimanche après-midi), stationnement gênant, tapage nocturne, etc.).

Nous ne pourrions jamais, heureusement, et nous ne voulons pas, mettre un policier derrière chaque citoyen. Chacun doit bien comprendre que c'est en faisant des efforts pour respecter les autres que nous pourrions continuer à « faire société » et à améliorer le vivre ensemble.

Nous avons tous des droits, et notre système démocratique les garantit, mais ceci ne nous autorise en rien à oublier ou contourner tous nos devoirs.

Ces devoirs, ces efforts à faire sont intergénérationnels, car, malheureusement, il n'y a pas d'âge pour commettre des incivilités !

*Bonne rentrée à toutes et à tous,
Cordialement,*

François Farret
Maire de Romagnat
Vice-président de Clermont Communauté.

Ça s'est passé à Romagnat



1^{er} juin 2012



M. Jean-Philippe MALOT

Après 18 années passées à Cusset, Jean-Philippe Malot a récemment pris ses nouvelles fonctions de Brigadier Chef Principal au sein de la Police Municipale.

► Remise des dictionnaires

19 juin 2012



Les futurs collégiens

► Réunion sur l'éclairage public

Faut-il continuer d'éclairer la ville une partie de la nuit ?

Pour apporter aux habitants des informations complémentaires, la municipalité a organisé lundi 2 juillet une réunion publique. Aude Lenoir, conseillère technique à l'Aduhme et Daniel Rousset correspondant régional de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes sont intervenus pour faire toute la lumière sur le sujet.

Les Romagnatois présents n'ont pas hésité à interroger intervenants et élus. Le sentiment d'insécurité est la principale crainte formulée à l'encontre du projet à laquelle le représentant de la gendarmerie a su répondre et rassurer, et dans l'ensemble les habitants se sont montrés favorables à l'extinction.

► Arrivée d'un nouveau policier

Sa mission première consistera à structurer le service et le poste de police actuels pour en optimiser le fonctionnement. Avec son collègue Christophe Gardette, il devra également veiller à la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques, relever les infractions routières, faire appliquer les arrêtés municipaux... La diversité du poste permet à Jean-Philippe Malot d'évoluer professionnellement mais également de revenir avec enchantement dans le Puy-de-Dôme, sa terre natale.

Dans l'objectif d'assurer un service continu à la population, des permanences sont assurées toutes les semaines dans les locaux de la police situés au 9 rue Maréchal Foch, les mercredis de 11 h à 12 h et les vendredis de 15 h 30 à 16 h 30. En dehors de ces horaires, le relais est assuré par la mairie au 04 73 62 79 79.

Mardi 19 juin, le Maire et les élus ont convié les directeurs d'écoles, parents et élèves de CM2 de la commune pour la traditionnelle cérémonie de remise des dictionnaires. Comme chaque année, cette rencontre marque une étape essentielle dans la scolarité des jeunes Romagnatois : le passage de l'école primaire au collège qui est pour tous synonyme de bouleversement et fait naître chez certains de nouvelles appréhensions. L'équipe municipale a donc tenu à offrir aux 78 futurs collégiens cet ouvrage de référence sur lequel ils pourront s'appuyer dans leurs futurs apprentissages.

2 juillet 2012



Vue de l'assistance

Compte tenu de quelques aménagements à effectuer, l'extinction en milieu de nuit devrait prendre effet en octobre.

Vous pouvez consulter le dossier complet sur le site Internet de la commune à l'adresse : www.ville-romagnat.fr/dossier_Eclairage_public.aspx

Ça s'est passé à Romagnat



► Fêtes des écoles

Chorégraphies

15 juin 2012



École de Saulzet-le-Chaud

Projection du film *Page 11*, création originale imaginée par les élèves

15 juin 2012



École de Saulzet-le-Chaud

Chamboule tout

22 juin 2012



École Louise Michel

Chants et musique

22 juin 2012



École Louise Michel

Courses de tortues

Hommes de Cro-Magnon

Clowns

26 juin 2012



École Jacques Prévert

Tiercé aux pigeons

Courses de garçons de café

26 juin 2012



École Jacques Prévert

Restauration collective municipale



Loin d'être un simple besoin physiologique, manger peut devenir un véritable moment de plaisir grâce à l'association harmonieuse de goûts, textures et couleurs. À la maison comme en restauration collective, la fraîcheur des produits et la diversité des mets sont essentiels pour éveiller les papilles des petits et des grands.



La municipalité est particulièrement exigeante sur la qualité des repas servis aux publics des différentes structures communales. Pour s'assurer du respect de critères fondamentaux, les élus et responsables de service ont établi un cahier des charges précis sur lequel le prestataire sélectionné s'est engagé. L'élaboration des repas a donc été confiée à l'entreprise **API restauration** qui officie depuis 2005 sur la commune et dont le marché a été renouvelé à l'automne 2011.

Le personnel est composé de 3 cuisiniers de la société Api restauration, en charge de l'élaboration complète des repas, assistés de 6 agents communaux pour l'épluchage des légumes, la préparation des entrées, fromages et desserts.



De la conception des menus à la réalisation effective des repas, l'ensemble des étapes est géré par la cuisine centrale située au sein de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) *Les Tonnelles*.



Tous les jours, 500 repas (en période scolaire) sont préparés, consommés sur place ou acheminés vers d'autres sites.

Tous sont élaborés pour être dégustés dans la journée, et ce même le week-end pour les résidents de l'EHPAD.

Restauration collective municipale



Dans ses propres locaux, l'EHPAD dispose de 3 salles de restauration réservées aux :

- résidents ;
- visiteurs des résidents ;
- élèves de l'école Jacques Prévert et enfants de l'Accueil de Loisirs ;
- Romagnatois de plus de 60 ans et personnel communal.



Les menus sont élaborés par le chef de cuisine et une diététicienne et validés régulièrement par les membres d'une commission formés à la nutrition des personnes âgées, qui s'assurent du respect des clauses du marché.

L'un des objectifs prévu est d'adapter les aspects quantitatifs et qualitatifs des menus aux différents consommateurs.

Cet équilibre doit comporter les apports nutritionnels indispensables aux petits de la crèche qui débutent, la diversification alimentaire aux enfants énergiques des écoles, aux adultes et personnes âgées, avec quelques adaptations possibles pour les textures, régimes, allergies...

À la demande de la municipalité, le prestataire a intégré dans chaque menu depuis novembre 2011, un ingrédient issu de l'agriculture biologique et doit proposer un menu biologique complet tous les quinze jours.

Il doit également, dans la mesure du possible, respecter la saisonnalité des produits frais avec des délais d'approvisionnement courts.

Un certain nombre d'aliments sont issus de la production locale tels que les pommes de terre qui proviennent de Condat-en-Combraille...

Chaque mois, des repas à thème sont proposés ainsi que des pâtisseries pour les anniversaires des résidents de l'EHPAD.

Régulièrement, des travaux sont réalisés dans la cuisine centrale pour répondre aux normes en vigueur et améliorer les conditions de travail du personnel. Une climatisation a été installée dans la pièce dédiée aux préparations froides. Le revêtement de sol a été changé et un tunnel de lavage plus performant a été installé à la fin de l'été.

Restauration collective municipale



Spécificités de la restauration scolaire

Du côté des écoles, deux réunions sont organisées durant l'année scolaire en présence d'élus, de parents d'élèves, des agents de la commune et de la société Api restauration pour faire un point sur les aspects positifs et négatifs relevés lors des services.

Grâce aux échanges constructifs formulés lors de ces rencontres, des changements sont apportés tant au niveau de l'organisation que des menus pour tenter d'améliorer perpétuellement ce moment de partage et de convivialité.



Depuis la rentrée 2011, un système de service aux plats a été instauré pour les élèves des écoles élémentaires Jacques Prévert et Louise Michel.

L'objectif consiste à diminuer les temps d'attente mais également à apprendre aux enfants à être actifs et autonomes.

Par ce changement organisationnel, le rôle des agents a évolué avec désormais un volet éducatif.

Plus qu'un simple accompagnement, ils veillent à ce que les enfants se servent correctement tout en respectant les règles de vie établies dans les restaurants. Ils sont aidés par les animateurs qui interviennent sur les temps périscolaires.

Le tri sélectif a été mis en place afin de sensibiliser les enfants à la répartition des déchets. Par ailleurs ce programme est aussi suivi en cuisine par la société Api restauration.

Le temps de restauration étant lié au temps d'animation, les agents participent donc entre 11 h 30 et 13 h 30, à l'animation et la surveillance dans la cour de l'école.

Pour apporter une amélioration à ces deux activités, les agents ont étudié leurs rôle et fonction lors d'une formation.

À terme, la municipalité souhaiterait écrire les bases d'un projet pédagogique de référence pour l'ensemble des agents.

Livraison des repas



La livraison des autres repas est assurée par véhicule isotherme ou frigorifique :

1. en liaison chaude pour les cuisines satellites de l'école Louise Michel et l'école de Saulzet-le-Chaud.



2. en liaison froide pour :

- les enfants de la structure multi-accueil Gribouille et Carapate (au centre social) ;
- au domicile des personnes âgées (service sur prescription médicale).

Restauration collective municipale



Les nouveautés pour l'année scolaire 2012/2013

■ Les modalités d'inscription

La commune s'est dotée d'un logiciel pour gérer l'ensemble des aspects liés au secteur enfance dont la restauration est l'une des composantes.

Grâce à cet outil, les familles pourront bientôt accéder au portail dédié, via le site internet www.ville-romagnat.fr. Il leur permettra d'inscrire leurs enfants au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs dans un premier temps, puis aux « garderies » des écoles à partir de janvier 2013.

Cette solution est la plus adaptée pour prévoir le nombre de repas et l'encadrement nécessaire.

La plupart des démarches pourront être réalisées par Internet mais également lors des permanences de l'accueil du Service Éducation, Jeunesse, Sports, Culture et Vie Associative aux horaires suivants :

Hors vacances scolaires

Les lundis : de 14 h à 18 h
Les mardis : de 8 h 30 à 12 h 30 / de 14 h à 18 h
Les mercredis : de 8 h à 12 h / de 13 h à 18 h 30
Les jeudis : de 14 h à 18 h
Les vendredis : de 9 h à 12 h

Durant les vacances scolaires

Les lundis : de 14 h à 17 h
Les mardis : de 9 h à 12 h / de 14 h à 18 h
Les mercredis : de 8 h 30 à 12 h / de 14 h à 17 h
Les jeudis : de 14 h à 18 h
Les vendredis : de 8 h 30 à 12 h

■ Les modes de paiement

Le système de règlement a été modifié. L'attribution d'une régie municipale chargée d'encaisser les recettes de l'Accueil de Loisirs a été élargie et permet désormais d'encaisser les paiements concernant le restaurant scolaire. Les familles s'acquitteront, directement à la Mairie, des factures qui leur seront adressées.

■ Les nouveaux tarifs

Les enfants non domiciliés sur la commune et dont au moins un des deux parents exerce son activité professionnelle principale à Romagnat, bénéficieront des mêmes tarifs de

restauration scolaire que les enfants résidant à Romagnat.

Les tarifs de restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2012 sont les suivants :

	Tarif de base adultes	Tarif de base élèves	Tarif -10 %	Tarif -20 %	Tarif -50 %	Tarif -60 %	Tarif extérieur
Quotients familiaux		> 700 €	601 à 700 €	501 à 600 €	351 à 500 €	< 350 €	
Nouveaux tarifs en €	4,36	3,61	3,25	2,89	1,81	1,45	5,42
Panier repas		1€					

Évolution

■ Reconnaissance par le Ministère de l'ensemble des temps périscolaires comme Accueil de Loisirs

La municipalité souhaite obtenir l'agrément du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative pour que les temps de pause et de garderies soient reconnus comme des périodes d'Accueil de Loisirs.

Cela permettra la mise en place d'un projet éducatif cohérent qui prendra en compte les différents moments de vie des enfants au sein de la collectivité. Les animateurs pourront ainsi intervenir sur l'ensemble des temps en renforçant les équipes d'agents qui travaillent aux écoles.

Spectacles vivants

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE (buffet offert par la Mairie à l'issue du spectacle)

Voyage en Orient

C^{ie} Narvalo

Samedi 6 octobre à 21 h

Ce spectacle explore le caractère trompeur de l'apparence, thème universel qui reflète les dérives du monde contemporain avec ses images véhiculées et détournées.

C'est en Orient que le public est transporté. Un Orient avec ses mystères, ses secrets, les fantasmes qu'il évoque, ses couleurs, ses images, ses rites et sa musique.

Pour sa toute nouvelle création la C^{ie} Narvalo fidèle à sa démarche propose une forme artistique proche du théâtre de foire où l'interactivité avec le public est aussi importante que la performance théâtrale et musicale. Surveillez vos poches et ouvrez bien vos yeux, il y a de l'escroquerie dans l'air.

Les images d'Épinal se succèdent et la reconstitution de l'Orient en tant que tel n'est pas importante : le public est captivé et emmené hors de sa réalité.

Un spectacle hallucinatoire et transformiste !

Genre : Escroquerie comique pour 4 acteurs et un musicien

Tarifs : GRATUIT

Durée : 1 h

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 89



© Benoît LACOMBAT

Dans la soirée nous aurons également un petit « impromptu » de la C^{ie} *Entre eux deux rives*.

Grenadine, clown poétique, arrive pour préparer quelques gourmandises.

Un musicien est déjà là pour faire son concert.

Une rencontre décalée et gourmande, qui réserve quelques surprises...

Lieu : Parvis de la Mairie*

Public : Tout public

Réservations : ☎ 04 73 62 79 51

*En cas de mauvais temps le spectacle se déroulera à la salle des Fêtes André Raynoird

Made in Dignity de Brigitte Jacobs

C^{ie} Euphoric Mouvance

Mercredi 24 octobre à 20 h 30

Un carnet-journal intime d'un garçon de 16 ans laissé sur la table de la cuisine.

« Papa, si tu savais comme tu m'les casses, il y a pas un jour qui passe, pas un jour que tu n'amoches, par tes litanies de reproches. Un jour c'est parce que j'parle pas, l'autre parce que le ton n'y est pas, de toute façon, je peux rien dire, pour toi ce sont que des conneries... »

... J'en peux rien si tu t'vois vieillir, et c'est pas moi qu'il faut punir. Papa arrête de m'les briser, et laisse-moi un peu respirer. »

En pleine face -squash-, d'un coup comme ça. Ça fait mal. Un père face à une porte, celle de son fils. Un père face à sa vie, la partie s'annonce brutale, sur le fil, sauvage, sensible et douloureuse...

Les mots de Brigitte Jacobs sont simples, quotidiens.

Elle porte un regard tendre et sans concessions sur son personnage, sur l'homme...

Genre : Théâtre contemporain

Tarifs : 9 € (plein) - 5 € (réduit)

Durée : 1 h 10

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 89



© Denis CHARLEMAGNE

L'humour est là, présent, généreux, pour mettre en lumière avec plus de force encore, le revers du masque de l'homme triste et qui souffre...

Lieu : Salle des fêtes A. Raynoird

Public : Tout public (à partir de 14 ans)

Réservations : ☎ 04 73 62 79 51

Spectacles vivants

Souffle en silence **C^{ie} Daruma**

Jeudi 22 novembre à 20 h 30

Cinq personnes attendent leur tour, leur chance. C'est monsieur et madame tout le monde. Ils ne parlent pas, ne communiquent pas entre eux.

Ils ont quelque chose à dire, à faire, à montrer...
Ils sont au pied du mur, on les épie, on les compare...
Ils s'observent... Vous les regardez, vous les jugez...
Ils s'approchent, tentent de rentrer en contact avec vous, entre eux...

Souffle en Silence offre un espace urbain sans concession riche d'images et de sens. Brute et épurée, la scénographie se compose d'un mur et d'un banc : être au pied du mur... Être face au mur... Être dos au mur... Un mur que l'on ne peut franchir ou casser... Mur du silence... Banc des accusés, banc d'école, banc public, le banc sur lequel on attend, on prend le temps de réfléchir à ce qu'on va dire ou faire, le banc des amoureux, le banc refuge, le banc du miséreux...



© Norbert DUTRANOY

Une danse à la fois brute et sensible, parfois retenue, parfois débordante. Une danse parfois contenue, comme une tentative de trouver un espace d'expression où l'on se sentirait écouté et regardé. Une danse parfois violente et explosive qui traduit l'urgence et le besoin inassouvi de dire, montrer ou laisser voir qui nous sommes.

Aide à la création : Conseil Général du Puy-de-Dôme, Clermont Communauté, Ville de Clermont-Ferrand, Conseil Régional d'Auvergne, Spedidam

Genre : Danse hip-hop contemporaine

Tarifs : 9 € (plein) - 5 € (réduit)

Durée : 45 min

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 89

Lieu : Salle des fêtes A. Raynoird

Public : Tout public (à partir de 12 ans)

Réservations : ☎ 04 73 62 79 51

EN PISTE ! ...

Cie Entre eux deux rives

Dimanche 2 décembre à 16 h

Dans un univers de bric, de broc et d'histoires, Grenadine, clown attachant, nous donne à voir le monde du Cirque : celui présent dans nos mémoires, celui des funambules, des contorsionnistes, des acrobates !

Ce cirque des foires et des « Monsieur Muscle ».

Sous son petit chapiteau les numéros se succèdent. Il ne lui faut pas grand chose pour nourrir notre imaginaire ; quelques bouts de ficelle, une guirlande et deux trois étoiles nous emmènent au cœur de la piste ! ...

Grenadine est une bulle poétique qui flotte dans un monde qui va trop vite...



© Eric CHEVALIER

Rencontre avec une Compagnie :

Durant la saison la C^{ie} *Entre eux deux rives* présentera trois créations (*Impromptu*, *En piste ! ...* et *Grenadine*). Sensible au travail de cette compagnie nous avons souhaité que Grenadine laisse flotter son imaginaire et sa poésie au-dessus de Romagnat. La C^{ie} *Entre eux deux rives* s'est

dirigée vers le jeune public, dans une volonté d'aborder avec lui, à travers la poésie et l'imaginaire, des questionnements qui lui sont propres. Dans leurs créations, ces questions prennent la forme de métaphores, grâce au conte initiatique où la fantaisie, le rire et l'émotion cohabitent.

Spectacle réalisé avec le soutien du Conseil Régional d'Auvergne, du Conseil Général de l'Allier, de Vichy Val d'Allier et des villes de Cusset et d'Issoire

Genre : Clown et théâtre d'objet

Tarifs : 9 € (plein) - 5 € (réduit)

Durée : 45 min

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 89

Lieu : Salle des fêtes A. Raynoird

Public : Jeune public (à partir de 4 ans)

Réservations : ☎ 04 73 62 79 51

Expositions

Festival Nicephore + 2012

Du 9 au 28 octobre
Galerie du Parc et orangerie

Le festival, ou devrait-on dire « la biennale » **Nicephore +** se déroulera du 6 au 28 octobre 2012.

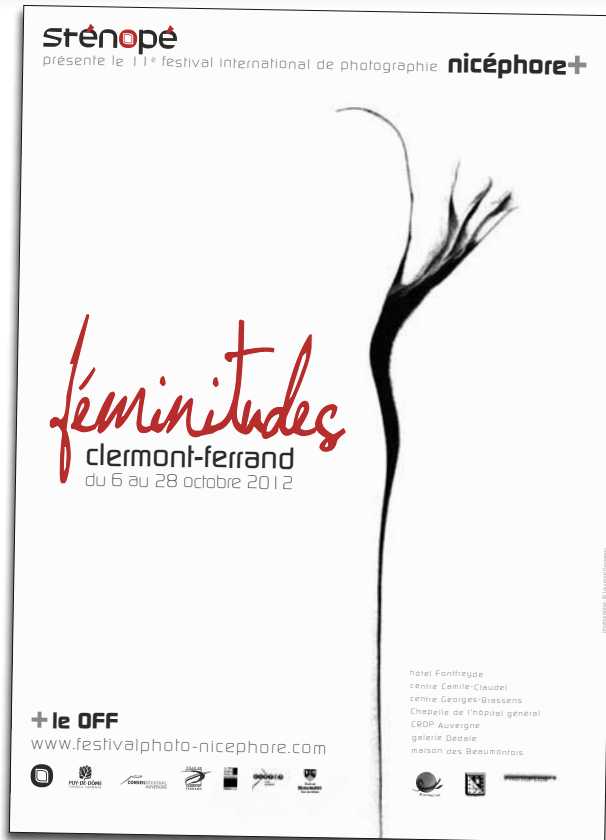
Sous le titre « **Féminitudes** » cette 11^e édition entend donner la parole et plus encore l'image aux femmes.

Femmes photographes et femmes photographiées. Les unes donnant à voir la vie des autres, révélant leur existence, leur condition ou leur intimité et, par là même se forgeant une identité. Tant comme reporters ou artistes que comme composante majeure de nos sociétés où, de haute lutte, elles ont dû conquérir le droit de cité.

Des points les plus « chauds » de la planète jusqu'au cœur des phénomènes des sociétés humaines, en passant par l'expression artistique la plus osée ou la plus sophistiquée, les femmes s'expriment et s'exposent sans complexes.

Présentes sur tous les fronts, elles s'imposent et imposent que l'on considère et regarde... leur regard.

C'est pourquoi ce festival leur est tout entier dédié.



XIII^e Rendez-vous du Carnet de voyage **Avec Evelyne LOCICÉRO et Fabienne KAUFMANN** **Du 30 octobre au 18 novembre** **Galerie du Parc**



« Ici ou ailleurs qu'importe, si nous pouvons rendre sensibles ces étincelles d'histoires humaines croisées à la faveur d'un regard...

Que seraient nos voyages sans ces rencontres ?

Par là sur nos terres méditerranéennes d'origine, Marseille, Menton, Tunis, ou plus loin... Pas si loin, dans l'insularité irlandaise, dans la rudesse du Sud marocain ou sur les places madrilenas, nous allons toujours à la recherche des hommes et des femmes qui ont construit leur histoire et ont envie de la faire partager.

Que seraient nos carnets sans les traces laissées par ceux dont les rencontres ont enrichi nos regards ? »

A travers des extraits des carnets réalisés de 2009 à 2012, en France, Tunisie, Maroc, Irlande, Espagne, souvent sur les marchés mais aussi sur les ports en compagnie des pêcheurs, Evelyne et Fabienne mettent en mots et en images les émotions de ces échanges humains qui trouvent leur dimension dans la singularité des lieux.

Avec une amitié complice, elles s'expriment à deux voix et laissent le pinceau dire le reste.

Rencontres intergénérationnelles



« Une expérience très enrichissante à reconduire » : c'est le bilan réalisé par Sonia Moral et Martine Faucher, directrices respectives de l'EHPAD *les Tonnelles* et du Lycée d'Enseignement Adapté De Lattre de Tassigny (Opme) au terme d'un projet associant leurs deux structures.

Pendant 5 demi-journées, des élèves de 4^e et 3^e ont proposé plusieurs activités ludiques aux 17 résidents volontaires de l'EHPAD. Ateliers cuisine, jardinage et un quiz sur les métiers étaient au programme.



Des interventions qui ont demandé aux élèves, enseignants mais aussi aux équipes soignantes (psychologue, ergothérapeute et animatrice) un travail de préparation important.

En effet, plusieurs rencontres ont précédé ces après-midi pour définir les activités les plus adaptées, planifier les séances...

Grâce à cette organisation minutieuse, les animations se sont déroulées dans les meilleures conditions. Le dialogue s'est établi très facilement entre élèves et résidents.

Les plus jeunes ont naturellement apporté leur aide pour la découpe des aliments, composition des jardinières... Jérôme, Youness et Théo, en classe de 4^e, ne regrettent pas ces bons moments et remercient l'ensemble des personnes impliquées pour leur accueil.

Ce projet s'est achevé autour d'un buffet en présence de l'ensemble des participants et de Jean-Michel Laumont, adjoint, à l'initiative de cette collaboration réalisée en contrepartie d'une participation municipale au voyage scolaire de fin d'année.

SAMEDI

15

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Réservez votre journée pour le prochain Marché de Noël.

Collecteurs Emmaüs



Depuis près d'un an, quatre bornes bleues ont fait leur apparition sur la commune. Il s'agit de conteneurs de l'association Emmaüs 63 dédiés à la récupération de vêtements, chaussures et articles de maroquinerie.

Dans le cadre de ces actions en faveur des populations démunies, l'association récolte et trie tous les textiles déposés. Ils sont ensuite distribués (en France et à l'étranger) ou vendus aux particuliers dans les magasins Emmaüs (Aubières, Puy-Guillaume) et aux sociétés spécialisées dans le recyclage.

Depuis l'installation des conteneurs sur la commune, près de 36 tonnes de vêtements ont été récupérées.

Les conteneurs situés à Opme et sur l'Avenue Jean Moulin sont les plus alimentés avec près de 13 tonnes de vêtements à leur compte respectif. Ils se positionnent même parmi les meilleurs points de collecte du secteur.

L'association est donc particulièrement satisfaite de ces bons résultats et espère que les prochaines pesées seront toujours aussi conséquentes.

Les deux autres collecteurs disponibles sont en place rue de la Prugne et rue Jacques Prévert à Saulzet-le-Chaud.

Quelques rappels utiles :

Les vêtements que vous déposez à l'intérieur des conteneurs doivent être en bon état et protégés dans un sac bien fermé.

L'association effectue deux ramassages par semaine. Si le conteneur est rempli, ne déposez pas les vêtements directement au sol car ils ne seront pas récupérés.

Enfin, veillez à ne pas stationner trop près des conteneurs pour ne pas gêner le ramassage.

SAMEDI
1^{er}
DÉCEMBRE

La réunion d'accueil des nouveaux arrivants

Le maire François Farret, l'équipe municipale et les commerçants romagnatois invitent chaleureusement les habitants installés depuis peu sur la commune à assister à la réunion d'accueil le **samedi 1er décembre à 11 h en salle du Conseil**. Les membres du conseil municipal, les structures municipales, les moyens mis en œuvre pour faciliter la vie quotidienne des Romagnatois, les commerces, la vie associative et culturelle de la commune seront présentés au fil des sujets abordés.

Nouveaux logements allée André Guinard



La nouvelle résidence située allée André Guinard (à proximité du Centre Social et de la structure petite enfance) est aujourd'hui prête pour accueillir ses premiers locataires. Cette opération, à l'initiative de la municipalité, a été confiée à l'organisme Logidôme. Pour véritablement intégrer ce projet dans son environnement proche (composé essentiellement de pavillons), Logidôme a choisi de réaliser un immeuble collectif de petite taille avec seulement 2 étages. Celui-ci est composé de 14 logements dont :

- 1 appartement type 2
- 4 appartements type 3
- 8 appartements type 4
- 1 appartement type 5

Tous disposent de leur propre stationnement en sous-sol.

En apparence, cette résidence est comparable à beaucoup d'autres. Pourtant, cette construction est labellisée BBC (Bâtiment Basse Consommation) grâce aux solutions énergétiques retenues par le bailleur social. En effet, Logidôme a choisi d'intégrer différents matériaux et dispositifs qui offriront aux futurs habitants une isolation thermique remarquable. Ainsi, les quatorze appartements sont pourvus de panneaux solaires,

d'une chaufferie collective et de toitures terrasses végétalisées. Les murs, réalisés à partir de béton et de bois, ont été isolés par l'extérieur. L'isolation du bâtiment a été renforcée par la végétalisation d'une partie de la toiture qui permet également de réduire les surfaces perméables. Les eaux de pluie seront ainsi absorbées par les végétaux et non renvoyées vers le réseau communal.

En mai dernier, les élus ont été conviés à une visite du chantier en présence des représentants de Logidôme et de l'architecte chargé de l'opération, pour faire un point sur l'avancement des travaux. Plusieurs appartements témoins ont alors été visités.

Ce projet permet d'augmenter et de diversifier l'offre de logements sociaux sur la commune dont le déficit s'élevait en 2010 à 216 logements (loi SRU qui fixe un minimum de 20 % de logements locatifs sociaux pour les villes de plus de 3 500 habitants).

Tous les logements de la résidence sont désormais attribués. Les locataires arriveront quelques semaines après l'inauguration officielle du bâtiment qui se déroulera le **jeudi 4 octobre** en présence de nombreux invités.

Travaux de mise aux normes du service administratif

Pour répondre aux normes d'accessibilité en vigueur, la municipalité va engager d'importants travaux au service administratif de la mairie (aile gauche du château) et sur le parking à proximité, en automne 2012.

Afin de respecter la chaîne des déplacements, ces aménagements permettront un cheminement sans obstacle et utilisable en toute sécurité par des personnes atteintes de handicaps (moteur, visuel, auditif, mental, psychique) ou par d'autres populations confrontées à des problèmes de mobilité de façon plus ou moins permanente (personnes âgées, parents avec poussette...).

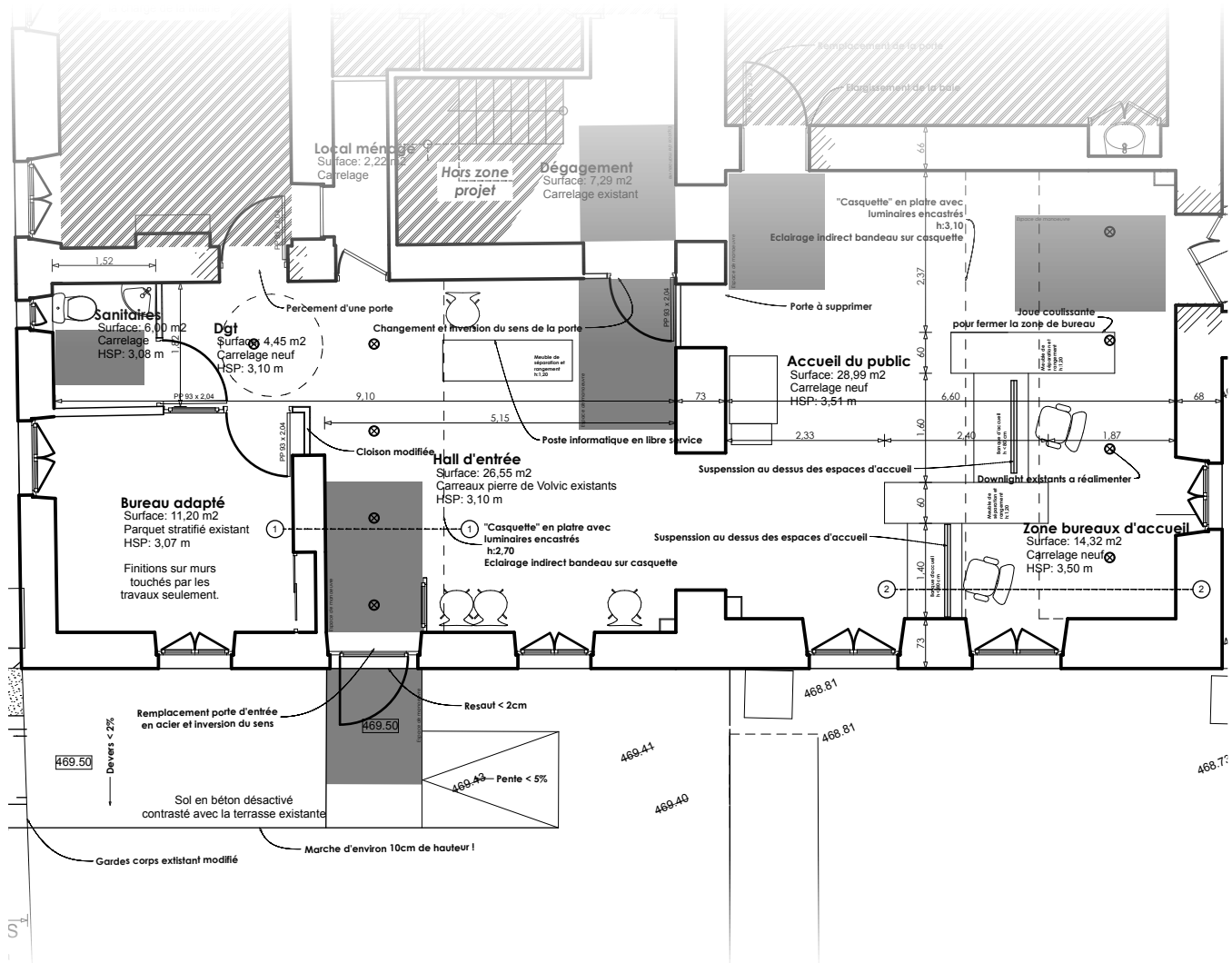
A l'intérieur du bâtiment :

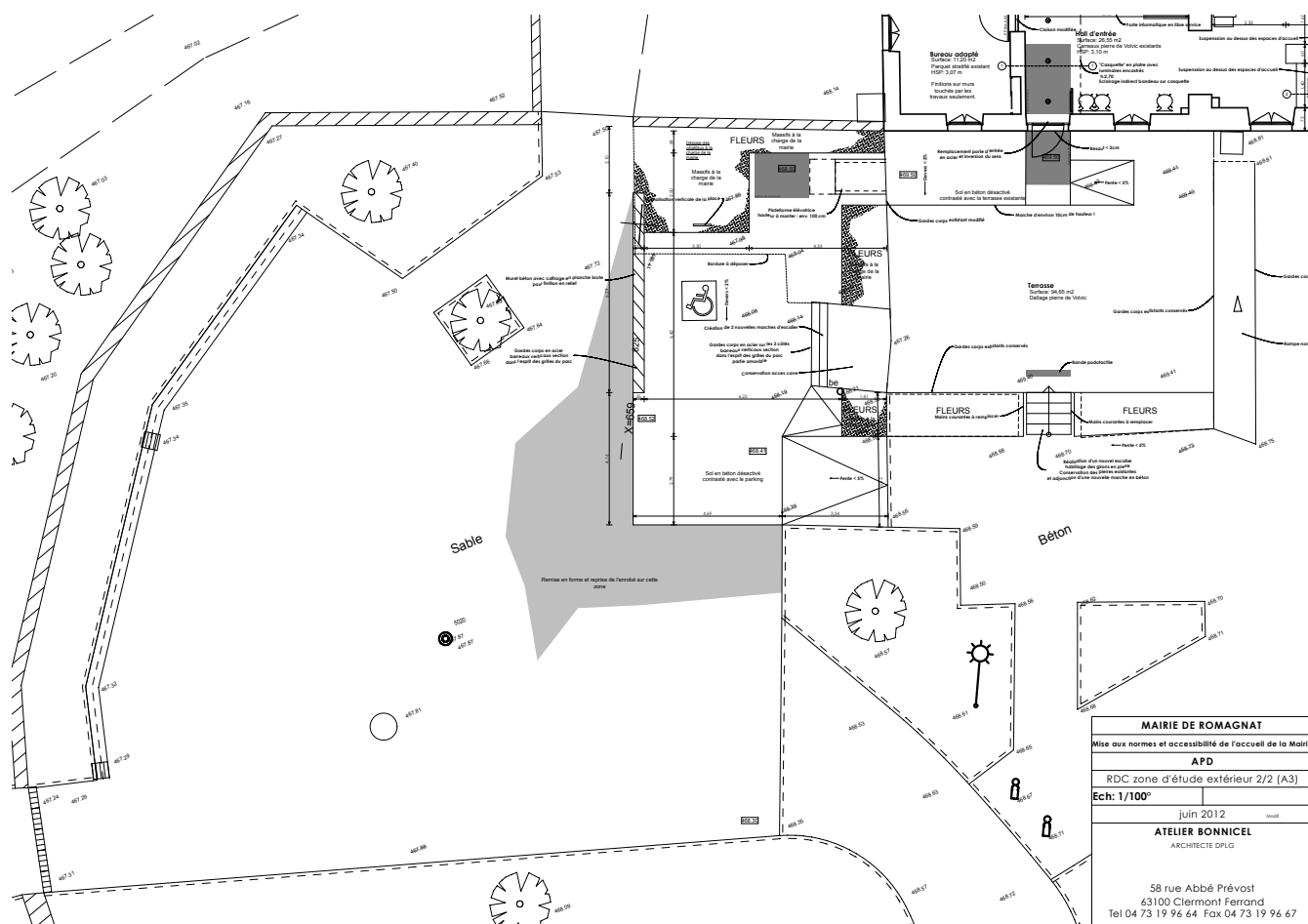
Les espaces destinés à recevoir du public seront totalement réaménagés. C'est le cas de l'accueil dont le mobilier ne permet pas aux personnes

assises de consulter ou remplir des documents administratifs aisément. C'est pourquoi la banque d'accueil va être déplacée et abaissée pour faciliter les échanges entre les agents et les administrés qui pourront désormais réaliser leurs démarches dans de meilleures conditions. Le bureau du service d'aide à la recherche d'emploi et d'accompagnement social ainsi que la salle de réunion verront leur accès modifié pour un meilleur passage des fauteuils roulants.

Les toilettes seront modifiées pour répondre aux normes « handicapés ». Les personnes à mobilité réduite pourront également se rendre dans la salle du Conseil et dans le bureau du Maire, sans assistance, grâce au changement de différentes portes.

L'électricité et l'éclairage seront également mis aux normes.





A l'extérieur du bâtiment :

La pente actuelle du parking étant trop importante, une partie de celui-ci va être surélevée et recouverte de béton désactivé pour créer un contraste visuel significatif entre les deux zones. La place de stationnement réservée aux personnes handicapées sera déplacée. Pour accéder à la terrasse puis à l'entrée du bâtiment, les visiteurs auront le choix entre :

- les escaliers, qui seront refaits et équipés de bandes d'éveil à la vigilance ;
- une plate forme élévatrice installée en lieu et place de la haie de thuyas ;
- la rampe, qui malgré une inclinaison trop importante pour être conforme à la réglementation, peut tout de même aider certaines personnes à accéder plus facilement au bâtiment.

L'entrée du service administratif sera elle aussi modifiée. Le sas sera supprimé et remplacé par une unique porte qui s'ouvrira vers l'extérieur.

Ces travaux, d'une durée de deux à quatre mois environ, seront réalisés en 2012 pour les aménagements intérieurs et en 2013 pour les aménagements extérieurs.

Une signalisation spécifique sera mise en place pour orienter les usagers.

**PERMANENCES DE
M^{me} MIOCHE-JACQUESSON
CONSEILLÈRE GÉNÉRALE
DU CANTON D'AUBIÈRE**

2^d SEMESTRE 2012

- Jeudi 20 septembre 2012 : Mairie de Romagnat 15h30 - 17h
- Samedi 13 octobre 2012 : Mairie de Pérignat 10 h - 11 h 30
- Jeudi 15 novembre 2012 : Mairie d'Aubière 15 h 30 - 17 h
- Jeudi 13 décembre 2012 : Mairie de Romagnat 14 h - 15 h 30

Et sur rendez-vous au 04 73 42 02 70

Ligue pour la Protection des Oiseaux



CET HIVER AVEC LA LPO, AIDEZ LES OISEAUX DES JARDINS ! POINT DE RETRAIT DE GRAINES DE TOURNESOL À LA MAIRIE DE ROMAGNAT



Pour survivre à l'hiver, surtout lorsque la neige et la glace, recouvrant le sol et la végétation, empêchent les oiseaux de s'alimenter en graines, baies et larves d'insectes, les oiseaux ont besoin d'un apport de nourriture pour conserver leur température. C'est le carburant qui leur permet d'assurer leurs fonctions vitales. Plus il fait froid, plus il leur faut brûler de carburant.



La Ligue pour la Protection des Oiseaux préconise la distribution de graines de tournesol, énergétiques et très appréciées des granivores stricts (verdiens, gros bec) mais aussi des passereaux, insectivores en été et granivores l'hiver, comme les mésanges.

Le mieux, pour aider les oiseaux de jardin tout en respectant la biodiversité de nos campagnes est d'acheter des graines issues d'une agriculture biologique n'utilisant aucun produit chimique,

qui, de ce fait, préserve la faune, la flore, et les milieux naturels, en l'occurrence du tournesol d'agriculture biologique.

Vous pourrez ainsi admirer la mésange bleue, la mésange charbonnière, le pinson des arbres, le rouge-gorge, le verdier et peut-être le gros-bec, le bouvreuil...

La LPO Auvergne organise une grande vente de graines de tournesol d'agriculture biologique les **16 et 17 novembre**.

Acheter le tournesol en vente à la LPO, c'est faire trois actions en une :

- nourrir les oiseaux durant la période hivernale ;
- soutenir le centre de soins pour oiseaux sauvages et des actions de la LPO ;
- soutenir l'agriculture biologique.

Réservez vos sacs de graines jusqu'au 12 octobre, à l'aide du bulletin de réservation que vous trouverez au service culturel de la mairie de Romagnat.

Le retrait des sacs aura lieu impérativement le vendredi 16 novembre au service culturel de la mairie de 17 h à 20 h.

Renseignements :

H. Chevalier (04 73 61 16 13)

D. Lahola (06 98 17 92 76)



Prochain bulletin municipal



La date limite de remise des articles pour le bulletin n° 81 de décembre est le vendredi 9 novembre 2012 (pour une distribution prévue en semaine 50, du 10 au 14 décembre). Les articles et photos doivent parvenir séparément au service communication, sans mise en page.

Réunions de quartiers - Automne 2012

L'équipe municipale, fidèle à son engagement, vous propose de retrouver les référents et les élus lors de réunions de quartiers pour cerner au mieux vos besoins et vos attentes au travers de vos interrogations, préoccupations et suggestions.

Ce sera un moment privilégié pour vous exprimer sur votre quartier, pour améliorer, dans la mesure

du possible, votre vie quotidienne et pour débattre des projets portés par la municipalité, questionner les élus sur les dossiers plus généraux concernant la commune.

Les réunions seront organisées en novembre pour les différents quartiers de Romagnat, vous trouverez ci-dessous, les dates, heures et lieux.

Le Bourg,
Les Fours à Chaux et
La Bouteille
Mardi 13 novembre à 20 h
Salle des Banquets

Zone d'activités de l'Artière,
Chomontel et
le Chauffour
Mercredi 28 novembre à 20 h
Salle de l'OPHIS

Clémensat,
Opme et
Saulzet-le-Chaud
Mercredi 14 novembre à 20 h
Salle des fêtes de Saulzet

Les Hauts de Romagnat,
le Prat et
Les Pérouses
Mardi 27 novembre à 20 h
Salle du Conseil

Résidence du Parc,
Bezance et
les Bas de Romagnat
Mardi 20 novembre à 20 h
Salle du Conseil

RAPPEL DES PERMANENCES DE VOS RÉFÉRENTS

M^{me} AUDET (Les Bas de Romagnat)
Reçoit en Mairie, sur RDV.

M. DOR (Saulzet-le-Chaud)
Reçoit sur RDV.

M. ODOUARD (Chomontel - Le Chauffour)
Reçoit en Mairie, sur RDV.

M. NEVES (Zone d'activités de l'Artière)
Reçoit en Mairie, sur RDV.

M. SUTEAU (Clémensat)
Reçoit en Mairie, le 1^{er} mardi du mois de 17 h 30 à 19 h 30 et sur RDV.

M. CRESSEIN (Les Hauts de Romagnat - Prat)
Reçoit en Mairie, le 1^{er} jeudi du mois de 18 h à 20 h et sur RDV.

M. RITROVATO (Le Bourg - La Bouteille - La Gazelle)
Reçoit en Mairie, sur RDV.

M^{me} RATURAS (Bezance - Résidence du Parc)
Reçoit en Mairie, sur RDV.

M^{me} CHAPUT (Opme)
Reçoit à l'ancienne école, le 2^e mercredi du mois de 17 h à 19 h et sur RDV.

M. SERPOLAY (Les Pérouses - Les Fours à Chaux)
Reçoit en Mairie le 2^e mercredi du mois de 18 h à 20 h et sur RDV.

L'arbre présenté aux élèves romagnatois



Bouleau, tilleul, chêne, marronnier... ces arbres n'ont désormais plus de secret pour les élèves de deux classes de l'école primaire Jacques Prévert (CE2/CM1).

Invités dans la salle du Conseil, ils ont assisté à l'intervention du Vice-président du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, Yves Geay, venu présenter l'arbre sous toutes ses formes.

Pourtant si familier, l'arbre ne cesse d'intéresser et d'éveiller la curiosité des enfants. Captivés dès les premières minutes, ils n'ont cessé de lever la main pour répondre aux questions et donner les principales caractéristiques (feuilles, branches, racines...) et fonctions de ces végétaux.

Indispensable, l'arbre rend également de nombreux services : il purifie l'atmosphère, abrite une grande diversité d'êtres vivants (insectes) et permet la réalisation de nombreux objets.

Pour différencier et identifier les espèces, Yves Geay a présenté différentes feuilles aux enfants (dentées, lobées, palmées) qui ont ensuite eu pour mission de reconnaître les arbres présents dans la cour de la Mairie en fonction du tronc, des feuilles et l'allure générale de chacun.



Programme de la saison culturelle 2012-2013 de Romagnat



Les nouvelles plaquettes 2012-2013 sont dès à présent disponibles dans les points de distribution habituels : accueils Mairie et service culturel, Centre Social du CCAS, Médiathèque, La Poste, commerces... et bien entendu en téléchargement sur le site Internet de la ville (www.ville-romagnat.fr/publications.aspx).



En complément des principaux formulaires relatifs à l'urbanisme proposés sur le site Internet de la ville (source **service-public.fr**), la Municipalité vous informe de l'existence du site Internet **mon.service-public.fr**, conçu pour faciliter vos démarches administratives en ligne

et vous permettre de déposer et archiver en toute sécurité vos documents administratifs...

2 nouvelles démarches viennent d'être mises en ligne par l'État à savoir : l'inscription sur les listes électorales et le recensement citoyen obligatoire.

Concours Villes et Villages Fleuris

Courant juillet 2012, le jury de territoire mis en place par l'Agence Départementale de Développement Touristique du Puy-de-Dôme est venu à Romagnat afin d'étudier la candidature de la ville à l'édition 2012 du concours départemental du fleurissement et du cadre de vie.

Ce jury a noté la qualité du fleurissement et les efforts de mise en œuvre et d'entretien durables faits par les services des espaces verts de la ville, en faveur de l'embellissement par le végétal du cadre de vie des habitants et des visiteurs. À l'issue de sa visite, le jury a sélectionné la commune pour la deuxième étape de ce concours.

Le lundi 06 août 2012, un second jury départemental du fleurissement est venu à Romagnat procéder à l'expertise des aménagements urbains, paysagers et floraux réalisés par la commune.

Il a pu constater, notamment, la qualité et l'originalité des massifs de pleine terre réalisés qui mettent en œuvre la diversité de la palette végétale dans une logique de développement durable.



Le jury a également regardé avec intérêt l'engagement du projet communal « cœur de ville », qui prévoit l'ouverture du parc de Bezance sur la ville avec une mise en valeur du patrimoine arboré.

Cette deuxième étape du concours départemental permet à la commune d'espérer un prix départemental qui pourrait à terme l'amener dans la compétition régionale en vue de l'obtention du label « une fleur » susceptible d'être accordé dans le cadre du concours Villes et Villages Fleuris.

LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

LE mauvais POINT SUR LES GRANDS TRAVAUX ROMAGNATOIS

➤ Promesses évanouies

- La mairie avait pris l'**engagement** de maintenir en fonction la moitié du parking de la place du 8 mai pendant la durée des travaux.
En fait, **la veille** de l'ouverture du chantier, ce fut l'entreprise qui informa les commerçants qu'ils ne disposeraient pas de l'espace de stationnement promis, pourtant indispensable pour **leur clientèle**.



- Les commerçants sont d'autant plus pénalisés que les travaux ne devaient pas être interrompus pendant les congés et que la date de fin de chantier fixée pour le 27 juillet n'a pas été respectée.

➤ Pendant ce temps



- Nos insectes, dans leur hôtel à toiture végétalisée butinent quelques vivaces et autres plantes aromatiques... pour la modique somme de 7 300 € HT !

➤ Et

Avec l'espoir de l'équipe municipale d'obtenir un label « Villes Fleuries », les fleurs poussent **tandis que** dans l'indifférence de la même équipe les mauvaises herbes aussi !

Tout ceci témoigne de la discordance entre priorités, communication et réalité.



Jacques **SCHNEIDER**, Marie-Jeanne **GILBERT**, Martine **ARNAL**,
Frédéric **SIEGRIST**, Marie-hélène **DAUPLAT**, Laurent **BRUNMUROL**

DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

Le feu d'artifice 2012



Si le temps n'était pas vraiment de la partie le 14 juillet pour le tirage de l'édition 2012 du feu d'artifice, l'explosion tous azimuts dans la cité, en cette rentrée, de réalisations arrivant à maturité vient largement contrebalancer cette contrariété imposée par la météo.

C'est d'abord du côté du complexe sportif des Pérouses, qu'apparaît la première fusée. Les Romagnatois ont déjà pu y voir les sportifs commencer à fouler la pelouse du nouveau terrain synthétique. Cet équipement va permettre aux effectifs pléthoriques des sections de football et de rugby de pouvoir s'entraîner et d'organiser leurs matches dans des conditions correspondant à leurs besoins. Dans une gerbe harmonieuse, la refonte complète des équipements tennistiques extérieurs, la piste d'entraînement pour les athlètes et la construction de vestiaires de qualité viennent compléter cette infrastructure au service des nombreux sportifs et scolaires de la commune.

Difficile, ensuite, de passer à côté de la révolution qui a commencé à cracher le feu au sein d'un cœur de ville actuellement en plein boum. Même le mur d'enceinte du parc de Tocqueville s'en est laissé choir, impatient de dévoiler enfin son trésor de verdure au regard des Romagnatois ou de tous ceux qui, à pieds, sur deux ou quatre roues, le côtoyaient sans vraiment le voir. Généreux, il vient d'ouvrir son poumon d'oxygène sur une ville qui ne demandait que cela, donnant toute sa profondeur à cet espace et invitant à la réappropriation d'un secteur commercial remodelé.

Un peu plus haut, tout près du C.C.A.S., une résidence André Guinard parfaitement intégrée lâche en bouquet ses quatorze logements sociaux de qualité. Ils contribueront à sédentariser des locataires en quête d'un toit plus accessible, leur évitant de s'exiler vers la deuxième couronne de l'agglomération et contribuant par là à adoucir un peu les secousses liées à la déflagration économique, signant notre volonté d'inscrire la ville dans une vraie démarche de réajustement de son offre de logements sociaux.

Après le patient travail collectif d'approche de **Rom@NTIC's**, la mèche de l'Ecole Numérique vient s'allumer à la rentrée dans les trois écoles élémentaires de Romagnat, via des équipements de pointe (Tableaux interactifs, classe mobile, Espace Numérique de Travail). Soutenue par une convention de deux années avec l'Académie du Puy-de-Dôme, cette initiative a vocation à faire de notre ville un site éducatif expérimental de référence et de qualité en la matière.

D'autres fusées (résidence intergénérationnelle, projet de ZAC,...) déjà bien installées sur leurs rampes de lancement, devraient très rapidement venir apporter des touches complémentaires à un tableau des plus colorés, et conforter cette transformation de votre ville telle que vous l'avez souhaitée : ouverte, novatrice et accueillante.

Pétard ! Il fait bon vivre à Romagnat, et vous n'êtes pas à la veille de vous y ennuyer. Comptez sur les artificiers : pour votre ville, ils sont tout feu tout flamme.

Paul SUTEAU

Président du groupe majoritaire

« Romagnat avec vous »

Un point sur les travaux



TRAVAUX

Cœur de ville



Depuis le 18 juin, le projet cœur de ville est entré dans son ultime phase : la réalisation des aménagements. Cette opération majeure a nécessité des mois de réflexion pour la municipalité.

En effet, les élus se sont appuyés sur les études et préconisations formulées par deux cabinets de paysagistes, un bureau d'étude technique et un cabinet d'architecture.

Ils ont également pris en considération les remarques des Romagnatois (réunions publiques...) et du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour déterminer l'agencement définitif.

Aujourd'hui, les entreprises sont à pied d'œuvre pour donner au Cœur de ville son nouveau visage.



L'assainissement a été le premier poste d'intervention des équipes en charge des travaux. De la rue du Clos à la rue Côte Blatin, un collecteur a été installé en parallèle de l'unitaire

existant pour récolter les eaux pluviales avec un raccordement des avaloirs sur ce nouveau réseau pour les envoyer directement au milieu naturel (la Gazelle).



Des fourreaux ont été posés pour anticiper l'accès futur des commerces de ce secteur à la fibre optique.

Le long de l'avenue Gergovia, la haie et le mur de clôture du Parc de Tocqueville ont été supprimés. Cette ouverture invitera désormais les Romagnatois à profiter de cet écrin de verdure.

Toujours sur cet axe, un cheminement piétonnier sécurisé a été créé dans le parc pour faciliter les déplacements pendant les travaux mais aussi pour proposer sur le long terme un « axe vert » de substitution aux trottoirs.

Un point sur les travaux



Le terrassement du parking de la place du 8 mai va s'achever ainsi que le nouvel escalier qui reliera les deux parties de la zone commerciale. Enfin, l'enfouissement des réseaux secs et la mise en place du mur de soutènement entre le parking et la chaussée sont en cours de réalisation.

TRAVAUX CŒUR DE VILLE Accès commerces et parking préservés

À l'automne, les prochaines étapes du chantier seront la reprise intégrale de la canalisation et des divers branchements d'eau potable (de septembre à mi-octobre) et pour terminer, la réalisation des nouveaux traitements de surface.

Avenue Jean Moulin

Pour améliorer l'évacuation des eaux ruisselantes lors de fortes précipitations, un réseau pluvial a été installé avenue Jean Moulin en complément du réseau unitaire existant. En effet, la saturation du réseau causée par ce flux soudain et important occasionne parfois des inondations.



L'objectif de cette nouvelle installation consiste à désengorger le réseau unitaire. Ce dernier a d'ailleurs été détourné de sa trajectoire initiale afin d'améliorer l'écoulement des eaux.

D'autre part, un avaloir a été créé avenue J. Moulin tandis que celui situé rue Pré Barret a été déconnecté du réseau unitaire et relié au nouveau réseau.

Quatre regards supplémentaires sont également en place.

Cette opération, réalisée entre le 9 et le 25 mai, a entraîné quelques perturbations dues à la zone non praticable de la chaussée. Le montant des travaux s'élève à 23 807,56 € TTC.

Rue Henri Barbusse

Les conditions climatiques (gel, pluie, chaleur intense...) mettent à rude épreuve les enrobés. Au fil du temps, la chaussée peut s'effriter, s'affaisser... ce qui ne permet plus la circulation normale des véhicules.

C'est le cas de l'impasse rattachée à la rue Henri Barbusse. Pour restaurer cette voie, les zones endommagées ont été découpées et décaissées.

Le fond de forme a ensuite été compacté avant la mise en place de géotextile qui permet à l'eau de s'écouler et empêche le mélange de deux sols de nature différente (la terre avec les couches supérieures composées de remblais). Enfin, la pose du nouvel enrobé a permis d'achever les 90 m² (surface cumulée) de chaussée.



Médiathèque communautaire



Prochains rendez-vous



Cet été, Christine, notre spécialiste de littérature pour la jeunesse avait bien plus d'un livre dans sa valise !

Ces moments réjouissants d'histoires partagées avec tous, petits et grands, dans l'agréable Parc de Tocqueville, remportent toujours un vif succès.

À l'heure où les enfants reprennent le chemin de l'école, les parents celui du travail, la Médiathèque communautaire Arsène Boulay relance avec plaisir ses activités.

- **Mercredi 3 octobre 2012** spectacle de contes pour les enfants de 6-10 ans à 10 h 30 par « **La Compagnie du Chat Noir** ».
- **Reprise du « Bébé livre » chaque mardi à 10 heures à la Médiathèque.**
Découverte de la musique des mots, des comptines pour les tout-petits non scolarisés parmi la richesse de la production éditoriale.
- **Françoise Glière** présentera un spectacle « Mes deux mains » pour les enfants de 6 mois à 3 ans (entrée gratuite), **le 27 novembre 2012 à 10 h 30.**
Deux mains partent en voyage, se transforment en papillon ou en oiseau, naviguent sur l'eau ou marchent à pied... mais c'est fatigant de marcher, pour deux mains qui n'ont pas l'habitude...

À noter aussi que vous êtes les bienvenus le :

- **Mardi 13 novembre 2012 à 10 h 30, Françoise Glière** sera à la Bibliothèque Alexandre Vialatte à Aubière et présentera « A tout petits pas », heure du conte pour les enfants de 6 mois à 3 ans.
C'est souvent à tout petits pas, sans les brusquer et en respectant leur rythme, qu'on accompagne les enfants sur le chemin de la découverte du monde...
- Enfin tous les ados et adultes impatients ou férus de littérature découvriront la **Rentrée littéraire 2012 Jeudi 15 novembre 2012 à 18 h 30.**
Séances de lectures présentées par « Lectures à la carte » parmi les 650 romans publiés à cette occasion.

Merci de venir nombreux et de respecter les horaires. Les tranches d'âge sont données à titre indicatif et les spectacles pour les tout-petits durent une demi-heure.

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Arsène BOULAY
5 rue Maréchal FOCH
63540 ROMAGNAT

Renseignements au 04 73 98 36 38
bibliotheque.romagnat@agglo-clermont.fr

Comité des fêtes et Fa Si La danser



FÊTE DE LA MUSIQUE 2012



Cette année, pas de mauvaise surprise, l'été a fait son apparition et a permis à la Fête de la Musique un déroulement dans de bonnes conditions.

Place de la Halle, l'Eveil Romagnatois, « cheville ouvrière » de la manifestation a démarré avec l'Orchestre Ecole puis la Banda a pris la relève, toujours très brillamment.

Une petite pause le temps de l'installation a permis une visite à la buvette avant la prestation du sympathique groupe SON'ART.

« Les Hérissons » s'étaient installés place du 8 Mai, devant l'opticien et ont offert un concert Jazz Manouche et Variétés.

Le groupe folklorique « La Pastourelle d'Auvergne » a fait quelques danses de démonstration puis invité les visiteurs à se joindre à eux pour partager les pas du folklore local.

Les chorales des écoles n'ont malheureusement pas pu participer cette année et nous le déplorons. Nous espérons pouvoir les retrouver l'an prochain dans un cadre rénové et qui permettra peut-être une fête plus « concentrée » où tous les groupes pourront bénéficier du public présent.

Le Comité des Fêtes remercie bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu participer à cette fête.



Fa Si La danser



La reprise des cours de danses de l'association FA SI LA DANSER (rock, tango, paso, rumba, cha cha, valse, etc.) aura lieu le **vendredi 21 septembre 2012, à partir de 18 h 15**, dans la salle de gym de l'école Jacques Prévert.

Les inscriptions se feront sur place ce jour-là.

Renseignements au 06 73 45 06 32.

A.S.R. Basket et Fête de la Rue



Le basket en haut du panier



Vous aussi, vous avez vibré en regardant les françaises obtenir une médaille d'argent aux jeux olympiques. Alors n'hésitez pas à venir découvrir le basket dans notre club où tout le monde sera heureux de vous accueillir.

Quels que soient votre âge et votre niveau, vous découvrirez un club familial doté d'un encadrement compétent au sein duquel vous trouverez forcément une équipe à votre niveau.

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez contacter notre secrétaire Vaihere Bailly au 06 32 62 93 51 ou le président Xavier Martres par mail (xmartres@free.fr) ou par téléphone au 04 73 69 79 09.

Après une année difficile sportivement pour les seniors garçons, cette nouvelle saison sportive s'annonce sous les meilleurs auspices pour les basketteurs romagnatois.

L'équipe 1 garçon visera le maintien en régionale 3 avec une équipe composée d'un intéressant cocktail de jeunes dynamiques et d'anciens plus expérimentés.

L'équipe 2 garçon qui évoluera en département servira d'antichambre à l'équipe fanion et aura pour objectif de bien figurer au classement le tout dans une ambiance toujours aussi agréable et conviviale.

Les seniors féminines, de leur côté, viseront la montée en régionale après une dernière saison pleine de promesses et un recrutement de qualité.

Enfin l'objectif du nouveau bureau sera de tirer la quintessence de tous les jeunes du club en leur inculquant aussi des valeurs fondamentales de notre sport, comme l'esprit d'équipe ou le respect de l'autre, le tout bien évidemment dans une ambiance toujours aussi conviviale.

14^e repas de la Fête de la Rue



Pour la 14^e année, l'association « Fête de la Rue » a organisé le 24 juin 2012 son traditionnel repas rue

Maréchal Foch. Sous une chaleur soutenable, les Romagnatois étaient fidèles au rendez-vous. En matinée, cette fête a été orchestrée par la Banda Romagnatoise.



A cette occasion, l'association remercie tous les participants à ce repas, les sponsors qui, par leur générosité nous ont permis d'organiser notre tombola, les bénévoles de l'association pour la mise en place du matériel, la décoration et la préparation des repas, le Conseil Général et la Municipalité pour leur soutien.

Trophée Timothée Berthon et F.R.O.



Hommage à un jeune Romagnatois

La 5^e édition du Trophée de Moto-Cross Timothée Berthon, comptant pour le Championnat de Ligue d'Auvergne, aura lieu les **22 et 23 septembre** sur le terrain de Vic-le-Comte. Ce Trophée rencontre un succès grandissant puisque lors de la 4^e édition, ce sont plus de 200 pilotes qui étaient présents devant près de 3 000 spectateurs.

Le samedi, les catégories des plus jeunes seront en piste avec les mini-cross, les poussins et les benjamins. Le dimanche, ce seront les minimes, cadets, juniors, les NCB, les MX2 et la catégorie Elite que l'on retrouvera dans les courses internationales, les MX1. L'animation sera assurée par le speaker bien connu du moto-cross, connaissant parfaitement son sujet, Bidule. Buvette, petite restauration et entrée gratuite.

Ce Trophée est organisé en hommage à un jeune pilote de Moto-Cross de Romagnat parti trop vite le 1^{er} août 2007.

<http://timf0rever.skyrock.com>



Foyer rural d'Opme saison 2012/2013



foyer rural d'Opme

Reprise des activités

Préalable :

La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur **cotisation annuelle de base** :

Adultes : 10 euros

Enfants : 3 euros

GYMNASTIQUE (adultes : hommes et femmes) Responsable : Maryline VIDAL Tél. : 04 73 79 40 83	Tous les mercredis de 18 h 15 à 19 h 15 à la maison pour tous avec Sylviane	1 ^{re} séance d'inscription : Mercredi 12 septembre à 18 h 15 Cotisation annuelle de la section : 60 €
YOGA (adultes : hommes et femmes) Responsable : Catherine MERTZ Tél. : 04 73 92 39 34	Tous les lundis de 18 h 40 à 20 h 15 à la maison pour tous avec Brigitte	1 ^{re} séance d'inscription : Lundi 17 septembre à 18 h 40 Cotisation annuelle de la section : 90 € (1 ^{re} séance pour essai gratuite)
GYM-ÉVEIL (enfants de 2 à 6 ans) Responsable : Lola BAUDRI Tél. : 04 73 87 51 56	Tous les mercredis de 16 h à 17 h à la maison pour tous avec Lola	1 ^{re} séance d'inscription : Mercredi 12 septembre à 16 h Cotisation annuelle de la section : 15 €
APRÈS-MIDI JEUX (adultes : hommes et femmes) Responsable : Yvette MAZAL Tél. : 04 79 87 50 28	Tous les jeudis de 14 h à 20 h à la cantine de l'école	1 ^{re} séance d'inscription : Jeudi 13 septembre
DANSE DE SOCIÉTÉ (adultes : hommes et femmes) Responsable : Maryline VIDAL Tél. : 04 73 79 40 83	Tous les jeudis de 20 h 15 à 21 h 30 à la maison pour tous avec Edith	1 ^{re} séance d'inscription : Jeudi 13 septembre Cotisation annuelle de la section : 40 € (1 ^{re} séance pour essai gratuite)



En piste pour une nouvelle saison !



L'Assemblée générale de l'ASR Athlétisme s'est tenue vendredi 7 septembre, salle J. Prévert ; une assemblée importante puisque le bureau a été renouvelé, comme c'est le cas en année olympique.

Les différentes licences peuvent être prises depuis cette date.



L'activité course à pied reste bien sûr la plus importante avec des créneaux d'entraînement diversifiés, permettant à chacun de courir à son niveau et de bénéficier des conseils d'un des entraîneurs diplômés, mais bénévoles, on ne le soulignera jamais assez.

Deux types de licences sont proposés aux coureurs :

- la licence compétition (100 € pour les hommes / 90 € pour les femmes) qui permet de participer à toutes les épreuves sur piste, aux différents championnats d'Auvergne sur route et au championnat d'Auvergne de cross, ainsi qu'aux championnats inter-liges ou aux championnats de France en cas de qualification ;
- la licence loisirs (52 € pour les hommes / 47 € pour les femmes).

L'activité « Marche Nordique » connaît toujours beaucoup de succès.

Pour cette nouvelle saison l'encadrement sera renforcé et des bâtons pourront être prêtés aux personnes qui n'en ont pas.

Le coût sera de 80 euros (licence santé) pour l'ensemble de la saison.

Tous les renseignements concernant les caractéristiques des différentes licences, les prix, les modalités d'inscription, les lieux et heures d'entraînement pour la course à pied et la Marche Nordique sont sur le site du club (menu de gauche/ Infos pratiques) :

<http://www.asrathle.fr>





VIE DU CLUB

Le tennis féminin à l'honneur à ROMAGNAT

Les matchs de printemps et les championnats individuels sont terminés. À noter les résultats exceptionnels des filles du Romagnat Tennis Club.

Les 3 équipes seniors dames finissent premières de leur poule :

- * l'équipe 1, finaliste régionale accède à la division pré-nationale ;
- * l'équipe 2, 1/2 finaliste en pré-régional du Puy-de-Dôme accède à la 2^e division régionale ;
- * l'équipe 3 remporte la finale départementale et accède à la 2^e série.

Les équipes féminines jeunes obtiennent également d'excellents résultats :

- * en 9-10 ans, l'équipe 1 est championne d'Auvergne et l'équipe 2 est vice-championne du puy de dôme ;
- * en 13-14 ans, l'équipe 1 en première division, termine seconde de poule.

En individuel, à souligner d'excellents résultats :

- * Marie et Claudine championnes d'Auvergne sont qualifiées dans leur catégorie d'âge pour le championnat de France à Roland GARROS.
- * Ambroisine et Margaux sont également championnes d'Auvergne dans leur catégorie d'âge.

BRAVO A TOUTES : le bureau ainsi que la présidente de la commission féminine du comité du Puy-de-Dôme félicitent chaleureusement toutes les compétitrices.

POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux concernant les terrains extérieurs sont terminés. Depuis début juillet, les quatre courts extérieurs sont accessibles pour la plus grande joie des adhérents.



SAISON 2012-2013

Des permanences sont assurées tous les samedis et mercredis de septembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Afin de présenter le Club et ses projets, le bureau souhaite accueillir les nouveaux adhérents autour d'un pot de bienvenue le 29 septembre au Club House à partir de 11 heures.

Retrouvez les événements et faits marquants du RTC en cliquant sur le lien :

<http://www.club.fft.fr/romagnat-tennis-club>

**Des permanences sont assurées
tous les samedis de 11 h à 12 h au club house**



Equipes 1 et 2 des 9-10, championnes et vice-championnes d'Auvergne

La Pastourelle d'Auvergne

En voyage dans la Péninsule Ibérique



Vendredi 27 juillet, la Pastourelle d'Auvergne a pris la route pour un périple entre Portugal et Espagne. Le groupe avait en effet été invité pour représenter la France au festival international de Monção (District de Viana do Castelo, Minho, Portugal). Après 17 heures de car, les Auvergnats ont été chaleureusement accueillis par les membres du groupe portugais organisateur du festival : Os Amigos de Longos Vales.



Avec nos amis portugais

L'hébergement du groupe romagnatois s'est fait dans une « quinta », grande maison de domaine viticole, au milieu des orangers, citronniers et autres bougainvilliers multicolores. La Pastourelle a également pu apprécier la cuisine portugaise préparée par les femmes du groupe portugais : frango assado (poulet grillé), rissois (beignets à la viande ou au poisson) et bien-sûr le célèbre bacalhau à portuguesa (morue frite servie avec des pommes de terre et des oignons) : un délice !



À Monção

Le samedi 28 au soir, la Pastourelle s'est produite sur la place de Monção devant un public enthousiaste composé en grande partie d'émigrés portugais en vacances au pays. Le dimanche 29, le groupe a présenté son spectacle sur le magnifique site du Monastère de Longos Vales, avec 4 groupes portugais.



À Burgos

Après une dernière nuit à la quinta et un repas avec ses hôtes portugais, la Pastourelle a pris le chemin du retour : direction l'Espagne, pour une halte à Burgos (région de Castille et Léon). Cette pause touristique a permis aux Auvergnats de découvrir la ville et sa magnifique cathédrale classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, qui renferme les tombes du célèbre Cid et de son épouse Chimène.

Ce voyage a permis à la Pastourelle de tisser des liens d'amitié avec le groupe portugais qui l'a reçue. Cette amitié se consolidera sûrement en juillet 2013 puisque ce sera au tour des Portugais de venir nous rendre visite lors du festival *Romagnat en Folklore*.

A ce sujet, le bureau lance d'ores et déjà un appel à toutes les personnes de bonne volonté qui voudraient collaborer à la réussite de ce festival (hébergement ou accompagnement des groupes, préparation des salles, etc.). Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec Sébastien Morange (président) au 04 73 77 06 02.

Vous pouvez aussi nous le faire savoir en nous rencontrant directement lors de nos prochaines manifestations : Aligot Géant dimanche 28 octobre 2012, Thé dansant dimanche 3 février 2013.

AMAP de Romagnat

L'AMAP de Romagnat a fêté ses 2 ans en mai dernier avec 90 adhérents (amapiens). Ce sont 90 foyers qui ont fait le choix d'une consommation locale et de qualité. Amapiens et producteurs se retrouvent tous les mardis soir de 18 h 30 à 20 h à la salle de l'Orangerie, dans la cour de la Mairie.



Qu'est-ce qu'une Amap ?

Littéralement « Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne », une Amap a pour but de soutenir les agriculteurs et producteurs qui ont fait le choix de la vente directe, en les mettant en relation avec un collectif de consommateurs les « Amapiens ». Le mouvement des AMAP, inspiré du modèle d'Amérique du Nord « CSA » naît en France en Provence en 2001 et se développe rapidement depuis : environ 2000 AMAP recensées en France en 2011 dont une vingtaine dans le Puy-de-Dôme, dans cette même période le mouvement se propage dans de nombreux pays, par exemple 12 % de la population du Canada est partie prenante de cette forme d'économie solidaire.

Ce mode de distribution est avantageux pour tous : le producteur peut vendre ses produits en direct et peut adapter sa production en fonction du nombre de clients et/ou de leurs commandes. En l'absence d'intermédiaire, le producteur vend ses produits à un prix qu'il fixe et qui lui permet de vivre, et le consommateur profite d'un rapport qualité/prix avantageux.

Adhérer à l'Amap c'est soutenir, par son acte de commande et d'achat, une agriculture de proximité, et des produits de qualité, réalisés dans des fermes à taille humaine respectueuses de l'environnement. C'est aussi encourager de jeunes agriculteurs à s'installer et à reprendre une activité paysanne détruite par des modèles agricoles productivistes.

Les AMAP participent ainsi à la lutte contre les pollutions et les risques de l'agriculture industrielle et favorisent une gestion responsable et partagée des biens communs.

Adhérer à l'Amap : quels sont les engagements ?

Tous les produits sont livrés sur commande. Les Amapiens s'engagent donc à commander leurs produits à l'avance (avec des délais qui varient en fonction des produits), à respecter le paiement à l'avance, à venir chercher leurs commandes ou à les faire récupérer par quelqu'un de leur entourage en cas d'absence.

En échange, les producteurs s'engagent à livrer des produits de qualité, à communiquer avec les adhérents sur leurs modes de production et sont à l'écoute de toutes remarques ou suggestions.

Aujourd'hui la liste des produits proposés par les différents producteurs de l'Amap de Romagnat est très bien fournie : légumes, pain et pains spéciaux, pâtes alimentaires, viande de veau, de porc et d'agneau, volailles, oeufs, fromages de chèvre et de brebis, Saint-Nectaire, fourme de Rochofort, lait, beurre, truites et ombles chevaliers, miel, fruits rouges, sorbets et gâteaux aux fruits rouges, tisanes, pommes, vin, bières, kiwis, abricots ainsi que des produits qui ne pouvant être produits en France proviennent du commerce équitable et sont proposés par Artisans du monde (chocolat, café, thé...).

Tous les produits proposés sont issus de l'agriculture biologique (ou en conversion), et trois de nos producteurs exercent sur la commune.



Mais la vie de l'Amap, ce sont aussi des sorties pour visiter les fermes, des conférences... et tous les mardis la livraison des produits : un moment privilégié pour se rencontrer et prendre des nouvelles de ses producteurs bien-aimés !

Adhérer à l'AMAP, c'est bénéficier d'une alimentation traçable de qualité, et soutenir des circuits courts et solidaires. Rejoignez-nous nombreux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MAI 2012 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JUIN 2012



Mardi 15 mai 2012, le Comité des Fêtes a réuni son assemblée générale au cours de laquelle les bilans moral et financier ont permis de rendre compte des activités de l'année 2011, de prévoir celles de 2012, d'élire le nouveau conseil d'administration après la désignation du tiers sortant.

Cette réunion s'est terminée par les encouragements de François RITROVATO, adjoint responsable des associations et François FARRET, maire, qui a remis à la présidente, en guise de reconnaissance des services rendus à la commune, la médaille de la ville de ROMAGNAT. L'assemblée générale s'est poursuivie par les remerciements de la récipiendaire et par le rituel pot de l'amitié offert par l'Association.



BILAN MORAL : ACTIVITÉS ANNÉE 2011 (par ordre chronologique) :

- **Merci Téléthon ;**
- **Concours de belote ;**
- Participation au **Carnaval avec le FLEP** et prise en charge du **goûter des enfants avec le soutien de CHRONODRIVE ;**
- Organisation de la **Fête de la Musique ;**
- Participation à **ROMAGNAT en Folklore ;**
- Organisation du **bal du 13 juillet** en collaboration avec la **commune et l'Eveil Romagnatois ;**
- Organisation du **FORUM des ASSOCIATIONS** avec **remise des Prix des Jardins Fleuris en partenariat avec BOTANIC ;**
- **Casse-croûte campagnard** pour accompagner la dégustation du **Beaujolais Nouveau** en

musique avec Michel ANDRIEU. **Le bénéfice a été reversé au Téléthon (1 729 €) ;**

- Organisation du **Téléthon 2011** en collaboration avec le CMI et les Associations locales. Retour du Téléthon Trucks Tour du Pays de Combronde. L'ensemble des actions a permis de reverser 8 5119,65 euros à l'AFM. Merci à tous (associations, bénévoles, sponsors, donateurs...) ;
- Organisation du **Marché de Noël avec un partenariat Mairie. Ce marché a malheureusement dû être annulé pour cause d'intempérie (tempête et importante panne de courant).**

Ce bilan a été voté à l'unanimité

BILAN FINANCIER 2011 :

Présenté par la trésorière après validation par le vérificateur aux comptes, le bilan financier 2011 a été approuvé à l'unanimité (bilan de l'exercice : -34 €).

ACTIVITÉS 2012 :

Une partie est déjà réalisée compte tenu de la date de l'Assemblée Générale. La plupart des activités seront reconduites sauf le FORUM des ASSOCIATIONS qui se tient tous les deux ans et le concours des Jardins Fleuris compte tenu du peu de concurrents.

Les prochains rendez-vous :

- **BEAUJOLAIS NOUVEAU le jeudi 15 novembre ;**
- **TELETHON les 7 et 8 décembre ;**
- **MARCHÉ DE NOËL en collaboration avec la Commission Cadre de Vie le samedi 15 décembre 2012.**

LES ÉLECTIONS :

Trois personnes ne se représentent pas : **M^{mes} FAUDOT, LAYDIER et MARCHAND.**

Quatre personnes renouvellent leur candidature **M^{mes} ARBRE, GUIBERT, LECLERC et M. RATURAS ;** deux nouveaux candidats : **MM. LANDON et VINCENT.**

L'élection du bureau a eu lieu au cours de la réunion du Conseil d'administration du 7 juin 2012. Le bureau a été reconduit avec une seule modification : **M^{me} BEAUNE est secrétaire adjointe en remplacement de Sébastien MORANGE.**



en présence notamment de F. FARRET, Maire, de G. SAUVADET, président départemental et J. MALACAN, président local.

L'ADMR (Association de l'aide à domicile) de Romagnat a tenu son Assemblée générale annuelle le jeudi 05 juillet dans la salle J. Prévert



RAPPORT D'ACTIVITÉ :

Dans son rapport, le président met en évidence la bonne implantation de l'association dans la commune qui se traduit par un niveau élevé d'interventions et un nombre important d'usagers (214 en 2011 pour 201 en 2010). Il rappelle **la reprise du service du week-end pour l'assistance aux actes essentiels de la vie** et souligne que le questionnaire de satisfaction adressé à tous les usagers confirme l'appréciation, très favorable, portée dans l'ensemble, sur les services fournis par l'ADMR. Des progrès sont encore possibles. Ils interviendront en 2012 dans le respect du projet de service mis au point en vue de l'obtention de l'agrément dès la fin 2011.

Cet agrément, délivré par les services de l'État, reconnaît l'aptitude de l'association à intervenir auprès des personnes âgées de plus de 70 ans ou handicapées et prises en charge par le Département au titre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) ou les Caisses de Retraite.

Au cours de 2011, **les visites de bénévoles** se sont accrues grâce à l'extension de l'équipe aujourd'hui composée de : Monique CURNOL, Renée LAGARDE, Annie GARDETTE et plus récemment Janine SUTEAU. Leur rôle est de développer le lien social avec les usagers au-delà des services rendus afin d'obtenir une vie associative plus intense.

Enfin, la formation du personnel s'est poursuivie activement.

Pour 2012, l'activité du 1^{er} semestre présente un léger fléchissement en raison tout particulièrement du décès ou de l'entrée en maison de retraite d'usagers bénéficiaires d'interventions lourdes. Toutefois, le mois de juin dénote une stabilisation grâce à de nouveaux usagers. Par ailleurs, les

objectifs relatifs à la couverture de l'ensemble des besoins exprimés sur la commune et le maintien, voire l'amélioration, de la qualité des services rendus seront maintenus ainsi que le service du week-end et les visites de bénévoles.

Soumis au débat, le rapport est **adopté à l'unanimité**.

LE PROPOS DU MAIRE :

Le président donne ensuite la parole à François FARRET. Dans son intervention, le Maire rappelle l'engagement de la commune aux côtés de l'association et lui renouvelle son soutien. Il se félicite de l'action qu'elle conduit et remercie le président ainsi que les bénévoles et le personnel.

RAPPORT FINANCIER :

La situation de l'association est saine et l'exercice se termine avec un excédent de 2 190,55 €, plus faible que celui de 2010 du fait de l'absence de toute majoration de tarifs. De nouvelles dépenses sont déjà prévues pour 2012. Elles peuvent être chiffrées au minimum et à fiscalité constante à 5 500 €. Pour ces motifs et afin d'assurer la pérennité de l'association, le Conseil d'administration a décidé de majorer de 0,40 € chacun des trois tarifs pour les porter à 18,90 €, 17,90 € et 15,40 € (tarif social sous conditions). Malgré cette majoration, les tarifs demeurent inférieurs à la plupart de ceux pratiqués par des organismes et associations similaires dans le département. Ceci s'explique, en grande partie, **par les efforts de la commune** dans le soutien qu'elle apporte à l'association.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Désignés par tirage au sort, les administrateurs sortants : J. MALACAN, M. A. LAMBERT, R. LAGARDE, M. CURNOL, A. GARDETTE, sont reconduits à l'unanimité.

INTERVENTIONS FÉDÉRALES :

À l'issue de la réunion, M. MANCEAU répond aux questions concernant la bibliothèque fédérale, dont l'activité a été suspendue, et l'aide des caisses de retraite dans le cadre du dispositif « SORTIR PLUS ».

À ce sujet, M. MALACAN précise qu'une note d'information sera adressée à tous les bénéficiaires potentiels.

G. SAUVADET, clôture la séance en délivrant un satisfecit à l'association de Romagnat. Pour terminer, l'assistance est conviée à un buffet convivial préparé par A. GOSSO et S. MARCHANDISE.

Les Casques Gaulois et A.S.R. Plongée

Deux associations pour une journée commune !

Lors du dernier forum des associations de la ville de Romagnat en septembre 2011, le club de plongée « ASR plongée » et celui des motards « Les Casques Gaulois », avaient envisagé d'organiser une journée commune en 2012.

Les deux présidents, Thierry MARION pour les plongeurs et Thierry SPEZIALE pour les motards ont tenu parole.

Cette journée s'est donc déroulée le samedi 16 juin 2012. Le but de cette initiative était de faire partager aux uns et aux autres leurs passions. 32 motards se sont présentés à l'heure, sous un soleil éclatant.



Direction les pentes du Sancy jusqu'aux confins du Cantal et du Puy-de-Dôme en passant par Murol, Besse, le Mont Dore, pour une sortie de 210 km ponctuée de moments conviviaux et d'une étape gourmande au coeur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

Les présidents tiennent à remercier la tenue de tous les motards présents quand au respect des règles de sécurité d'un tel cortège.

Chacun a su s'adapter au groupe et a permis ainsi d'assurer le succès de cette sortie.



Les Gaulois et leurs invités ont été conviés par les membres de l'ASR Plongée à effectuer un baptême bouteille à la piscine Coubertin.

Tous les moniteurs très attentifs nous ont expliqué individuellement les règles à appliquer (respiration, décompression, etc.) pour que nous puissions évoluer dans l'eau dans de bonnes conditions. Cette petite heure passée dans la piscine laissera à tous un très bon souvenir.



La journée s'est clôturée autour de grillades et de plats préparés par la majorité des participants. A l'unanimité, il a été décidé de renouveler cette expérience commune l'année prochaine...



A.S.R PLONGÉE
27 château de Bezance
63540 ROMAGNAT

Président : M. Thierry MARION

Contact : M^{me} Sophie GUILLOT
57, rue de bien assis Pavillon n° 8
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 06 82 25 63 89



LES CASQUES GAULOIS
12 avenue Gergovia
63540 ROMAGNAT

Président : M. Thierry SPEZIALE

Contact : M. Thierry SPEZIALE
12, avenue GERGOVIA
63540 ROMAGNAT
Tél : 06 11 96 13 49

Accompagnement scolaire

ANNÉE SCOLAIRE 2011/2012

L'accompagnement scolaire a vécu quelques changements pendant cette année scolaire. En effet, l'Amicale Laïque qui en est responsable, a dû changer de locaux en cours d'année. Après les vacances de Noël les enfants ont été accueillis dans deux classes libres de l'école maternelle Jacques Prévert, qui ont été partagées en deux pour faire 4 pièces suite à une demande de la Municipalité qui souhaitait reprendre une partie des locaux que nous utilisions.

Les nouveaux locaux sont plus vastes que les précédents et nous disposons de connexions Internet. Les parents des élèves du primaire Jacques Prévert trouvent cette installation pratique.

Cet accueil est ouvert à tous les élèves. Les informations sont données à toutes les écoles.

Pour la première fois depuis quinze années de fonctionnement, nous avons été contraints d'exclure quatre enfants compte tenu de leur comportement indélicat et de leur refus récurrent de travailler. Cette décision nous a permis de retrouver un climat serein ensuite pour travailler dans de bonnes conditions.

Le 25 juin, en clôture de l'activité, une sortie au Bowling a été une « récompense » offerte à tous et a permis aux enfants et à leurs accompagnateurs de passer un moment agréable sur la piste et ensuite autour d'un goûter pris en charge par l'Amicale Laïque.

Le rendez vous a été donné pour la rentrée 2012 après de bonnes vacances.

L'association tient à remercier tous ceux qui ont bien voulu donner une partie de leur temps libre aux enfants et compte bien sur la présence de tous à la rentrée.



ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013

Comme les années précédentes, l'aide aux devoirs reprendra courant septembre 2012. Des notes d'information seront distribuées aux enfants par les enseignants en début d'année scolaire et une réunion d'information sera proposée aux parents qui le souhaitent.

Les dates et horaires vous seront communiqués par voie de presse et sur les panneaux lumineux de la commune.

L'activité démarrera comme précédemment **les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h** dans les locaux situés dans l'école maternelle Jacques Prévert, avenue de la République.

L'Amicale Laïque ne peut s'engager à répondre favorablement à toutes les demandes qui lui seront présentées. Elle est contrainte de tenir compte des locaux disponibles, du nombre d'intervenants et du nombre d'inscriptions. Elle se réserve le droit de limiter le nombre de jours d'accès par semaine après consultation des équipes enseignantes.

L'association recrute des bénévoles disponibles à ces périodes pour conforter l'équipe.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le président Jean ALAMAR au 04 73 62 62 31 ou la secrétaire Andrée HUGOND au 06 81 66 87 92.

Les enfants des Cheminots



Les enfants des Cheminots



L'association « Les Enfants des Cheminots » a tenu son assemblée générale les 23 et 24 juin au pied des volcans d'Auvergne. Arrivés le samedi à la mi-journée de toutes les régions, administrateurs et délégués des sections se sont retrouvés pour un sympathique repas pris à l'hôtel Best Western de Pérignat-lès-Sarliève où tous étaient logés pour la nuit.

L'après-midi fut consacré à la visite du Centre Médical Infantile de Romagnat et ses deux sites de Puy-Giroux et La Prugne. Cette visite a été très importante pour les membres de l'association qui ont pu constater concrètement les résultats de leur action, la tenue exemplaire de l'établissement et la motivation du personnel.



De gauche à droite : J. M. Laumont et J. M. Bourlier, adjoints au maire, G. Bourry, président de l'association et A. Néri, sénateur du Puy-de-Dôme

Sur le site de Puy-Giroux étaient présents également les représentants d'associations qui œuvrent pour améliorer et égayer la vie de nos jeunes malades (Clair de Lune, Passe Croisée, ACTE). A La Prugne était prévue l'inauguration de nouveaux services : un deuxième module

du Centre d'Évaluation et de Formation à l'Autonomie, un appartement thérapeutique et le service SESAME réservé aux jeunes en surcharge pondérale. Alain Néri, sénateur du Puy-de-Dôme, Jean-Max Bourlier et Jean-Michel Laumont, adjoints au maire de Romagnat ont honoré cette inauguration de leur présence et ont assuré l'association de leur soutien pour l'avenir du CMI.

En fin de journée, retour des congressistes à l'hôtel, dîner ponctué de remises de distinctions. La soirée qui suivit fut l'occasion de fêter les 85 printemps de Jean Bodrero, le doyen du conseil d'administration, mais aussi ses nombreuses décennies au service de l'association et des petits malades.

Le dimanche matin fut consacré à l'assemblée générale conduite par Gérard Bourry, président général. Le CMI était représenté par son directeur Ivan Raucroy et le Dr Marie-Françoise Rodet, présidente de la CME. Les différents rapports ont été suivis avec beaucoup d'intérêt par l'assistance, les résolutions et le renouvellement d'une partie du conseil ont été votés à l'unanimité.

A l'issue de cette assemblée, les participants venus en voiture sont repartis directement vers leur région d'origine mais une grande majorité d'entre eux ont prolongé leur chaleureuse ambiance de groupe dans le train à destination de Paris, malgré un voyage plein de péripéties qui retarda l'arrivée de 2 h 30.

ASSOCIATION LES ENFANTS DES CHEMINOTS ŒUVRE DE PROTECTION SANITAIRE DE L'ENFANCE

**Fondée le 30 mai 1906 - Reconnue d'utilité
publique par décret du 23 décembre 1920**

3 Rue de la Prugne - 63540 ROMAGNAT

Tél : 04 73 61 15 49

✉ aec@aliceadsl.fr

Créations estivales



Association



L'atelier des p'tits écoliers

L'association l'atelier des p'tits écoliers a animé un atelier créatif le vendredi 6 juillet et le samedi 7 juillet sur le thème de la mer.

Six enfants ont laissé leur imagination en liberté pour créer des cadres, des décorations sur galet, ...

Une mise en scène ludique et des objets simples à partir de matériel courant et peu coûteux favorisent la participation active des enfants.



La prochaine session se déroulera pendant les vacances de Toussaint.

Inscription des enfants à partir de 5 ans auprès de M^{me} Ingrid GILBERT au 06 82 56 76 76.

Club « Questions pour un champion » de Romagnat

Le dimanche 13 mai, le club « Questions pour un champion de Romagnat » a organisé un premier tournoi inter-régional pour le Puy-de-Dôme. Les épreuves se sont déroulées sur une journée, salle « Jacques Prévert » en présence d'un nombreux public, coupées par un repas très apprécié à « l'Autobus ».

Trente concurrents avaient été retenus, pour la plupart issus de clubs. Ils représentaient cinq régions : Auvergne, Limousin, Bourgogne, Centre, Rhône-Alpes.



Les questions très diverses préparées par les membres du club de Romagnat ont fait mouche, donnant parfois du fil à retordre à des joueurs pourtant très entraînés.

Après le tirage d'une tombola et dans une excellente ambiance, les résultats ont été proclamés vers 18h :

- premier Gérard Chanudet de Montluçon (Allier) ;
 - deuxième Pierre Berthéol de Cosnac (Corrèze) ;
 - troisième Jean-Paul Faudon de Vienne (Isère).
- ... à noter que les membres du club de Romagnat n'avaient pas concouru.

Les participants ont reçu de très beaux lots offerts par les collectivités locales (dont la ville de Romagnat) et par des entreprises commerciales.

Devant ce succès incontesté, le club et sa présidente envisagent sereinement d'organiser une nouvelle rencontre en 2013.

Rappel des coordonnées du club :

☎ 04 73 62 67 03 ou

✉ louise.malfreyt33@orange.fr

Informations de rentrée



Une nouvelle saison vient de s'ouvrir pour la section Handball de l'Association Sportive Romagnatoise.

ENTRAÎNEMENTS (horaires provisoires)

Seniors masculins (nés après 1995) :

Les lundis de 20 h 30 à 22 h 00
Les vendredis de 19 h 00 à 20 h 45

-16 masculins (nés entre 1997 et 2000) :

Les mardis de 18 h 30 à 20 h 30
Les jeudis de 19 h 00 à 20 h 30

-14 masculins (nés entre 1999 et 2002) :

Les lundis de 18 h 00 à 19 h 30
Les mercredis de 15 h 00 à 16 h 30

-10 mixtes (né(e)s entre 2003 et 2002) :

Les mercredis de 16 h 30 à 18 h 00
Les samedis de 10 h 00 à 12 h 00

Seniors féminines (nées après 1996) :

Les lundis de 19 h 00 à 20 h 30
Les vendredis de 20 h 45 à 22 h 30

-17 féminines (nées entre 1996 et 1999) :

Les mardis de 18 h 30 à 20 h 30
Les jeudis de 19 h 00 à 20 h 30

-12 mixtes (né(e)s entre 2001 et 2003) :

Les lundis de 18 h 00 à 19 h 30
Les mercredis de 16 h 30 à 18 h 00

-8 mixtes (né(e)s en 2005 et après) :

Les samedis de 10 h 00 à 12 h 00

ADHÉSION

Les inscriptions se feront lors des créneaux d'entraînements auprès des entraîneurs.

Possibilité d'essayer durant le mois de septembre, pour participer au championnat licence obligatoire.

Important : afin que la licence soit validée, se munir de 2 photos, un certificat médical et un moyen de règlement (bons CAF et chèques collège acceptés, possibilité de payer en plusieurs fois).

CHAMPIONNAT

Premiers matchs à domicile pour les seniors filles le **samedi 22 septembre** face à Saint-Flour et pour les seniors masculins le **dimanche 23 septembre** contre Chamalieres.

Les championnats jeunes ne sont pas encore établis.

CONTACT

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec :

- Perrine (présidente de l'association) :
☎ **06 78 48 56 71**
- Alexandrine (secrétaire de l'association et responsable technique) :

☎ **06 71 66 14 14**

Courriel : asrhb@yahoo.fr

Site : <http://asrhb63540.skyblog.fr>



Tournoi parents licenciés de fin de saison 2011-2012

Comité Sourire Espoir Patience



Madame LECLERC GONZALEZ Irène
Fondatrice du Comité Sourire Espoir Patience en 2008
Déléguée Régionale Auvergne de la Fondation ARSEP depuis 2010

Êtes-vous atteints d'une Sclérose En Plaques ?
Connaissez-vous une ou des personnes atteintes d'une Sclérose En Plaques ?

Venez ou dites leur de nous rejoindre :

le VENDREDI de 14 h 30 à 17 h
à l'EHPAD Les Tonnelles
Place François Mitterrand à ROMAGNAT

Calendrier pour l'année 2012-2013

- Vendredi 19 octobre 2012 : **discussion entre malades**
- Vendredi 26 octobre 2012 : **intervenant : sur la thérapie énergétique**
- Vendredi 09 novembre 2012 : **discussion entre malades**
- Vendredi 21 décembre 2012 : **intervenant : sur l'alimentation revitalisante et durable**
- Vendredi 11 janvier 2013 : **discussion entre malades**
- Vendredi 01 février 2013 : **intervenant : micro-kiné**
- Vendredi 15 mars 2013 : **discussion entre malades**
- Vendredi 10 mai 2013 : **intervenant : AMH (Association des Malades Handicapés Aubière)**
- Vendredi 28 juin 2013 : **bilan**

Vous souhaitez aider les malades, n'hésitez pas à venir
aux manifestations prévues pour l'année 2012-2013

Tous les profits sont versés intégralement à la Fondation ARSEP
(Aide à la Recherche sur la Sclérose En Plaques)

• THE DANSANT

Le Dimanche 25 novembre 2012

De 14 h à 18 h

Salle André Raynoird à Romagnat

• MULTISPORTS POUR VAINCRE LA SCLEROSE EN PLAQUES

Le Samedi 25 mai 2013

Après-midi

Au Stade Philippe Marcombes à Clermont-Ferrand

Pour tous renseignements :

Madame LECLERC GONZALEZ Irène

06.61.40.37.29 ou 04.73.27.70.59

Mail : arsep.romagnat@orange.fr

Site internet : <http://comite-sep.doomby.com>

Relais Assistants Maternels



Toujours plus d'émotions pour les enfants du RAM

Cette année encore, petits et grands se sont rendus à la ferme de la Moulerette de Montpeyroux. Si certains étaient déjà de la partie l'été dernier, pour d'autres, ce fut l'occasion de découvrir la diversité des animaux présentés et de profiter d'un petit tour de calèche dans le village. Rires, soleil et pique-nique étaient également de la partie.



Suite au succès des séances d'éveil musical, animées par M^{me} Magrini, nous proposons aux enfants et aux Assistants Maternels de renouveler cette expérience lors des haltes-jeux des 19 et 22 octobre, 12 et 23 novembre.

Nous rappelons que le Ram c'est aussi des temps de permanences à destination des parents pour :

- obtenir des **informations** concernant les différents **modes de garde** ;
- **se procurer la liste des assistantes maternelles, avec leurs disponibilités à jour** ;
- **être accompagnés** dans leur nouveau rôle d'employeur.

UN SERVICE À DESTINATION DES PARENTS...

Le Relais Assistants Maternels propose des temps de permanences afin de vous aider à trouver un mode de garde. Si votre choix se porte sur l'embauche d'un assistant maternel, l'animatrice vous informe sur les démarches relatives à votre rôle de particulier employeur (contrat de travail, rémunération...).

...DES ASSISTANTS MATERNELS...

Le RAM est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges. Dès septembre 2012, **une troisième halte-jeux hebdomadaire va ouvrir ses portes à Romagnat** : de nouvelles occasions pour venir partager vos expériences entre collègues et en compagnie des tout-petits.

...ET DES ENFANTS !

En plus de favoriser la socialisation des enfants, les haltes-jeux permettent aux tout-petits de faire de nouvelles découvertes et rencontres...

- la **semaine bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées**.

Le 15 octobre prochain, les enfants du Ram, accompagnés de leurs assistants maternels pourront aller à la rencontre des aînés du Club du Troisième Âge. Des animations seront alors proposées de 16 h à 17 h 30, dans la salle du club au Centre social.

- **musique et contines** !

Pour cette fin d'année, nous vous proposons à nouveau des ateliers d'éveil musical, animés par M^{me} Magrini. Ils se dérouleront en octobre et novembre prochains.

- **un sapin pour le spectacle de Noël**.

Puisque décembre sera vite là, nous finirons l'année avec le spectacle « Firmin le petit Sapin », que nous présentera la Compagnie Clair de Lune.

Haltes-jeux

Chaque lundi et jeudi de 9 h 15 à 11 h 15 et
chaque mardi de 16 h 15 à 18 h 15



Vous pouvez nous rencontrer lors des permanences et sur rendez-vous :

- M^{me} **CIOLI Noémie, Romagnat** :
le lundi de 16 h à 19 h, le mardi de 13 h à 16 h et les 2^e et 4^e jeudis du mois de 16 h à 18 h.
Centre Social du C.C.A.S.
3 rue des fours à chauds, 1^{er} étage
☎ 04 73 84 63 29
✉ noemie.cioli@orange.fr

- M^{me} **TISSERON Muriel, Aubière** :
le lundi de 12 h à 13 h 30, le mardi de 13 h 30 à 18 h 30, le jeudi de 12 h à 15 h et le vendredi de 12 h à 14 h.
Salle Théringaud, rue de Gergovie
☎ 04 73 28 48 51

Handicap international

18^e Pyramide de chaussures

Samedi 29 septembre 2012 de 10 h à 18 h 30

(place de Jaude à Clermont-Ferrand)

« Mines et BASM Stoppons l'injustice ! »

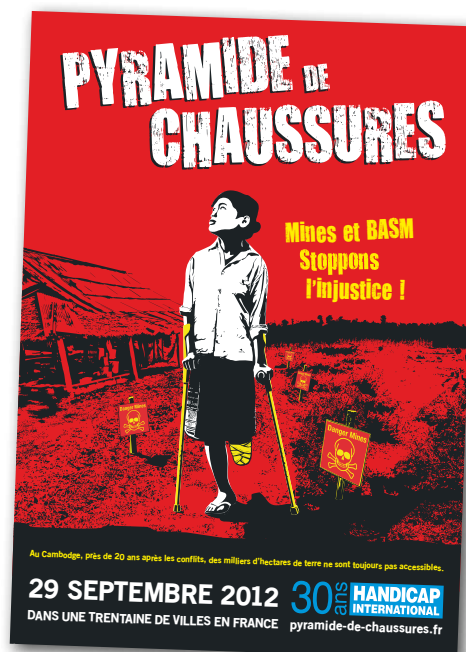
Handicap International organisera la 18^e pyramide de chaussures **le 29 septembre** dans 32 villes en France dont Clermont-Ferrand.

C'est l'occasion pour l'association de mobiliser l'opinion publique contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions (BASM).

Cette année encore, Handicap International appellera tous les États à adhérer au Traité d'interdiction des bombes à sous-munitions et à contribuer aux moyens nécessaires pour l'assistance aux victimes et la dépollution des pays affectés.

Pour plus d'informations :

 www.pyramide-de-chaussures.fr



Les virades de l'espoir



La virade de l'espoir, marche parrainée, organisée par l'association Vaincre la Mucoviscidose, se déroulera pour sa 28^e édition nationale.

À partir de 8 heures, trois randonnées pédestres sont prévues, respectivement de 5, 9 et 17 km.

Accueil, départ et arrivée auront lieu au Stade Paul Bourzac, avenue Charles de Gaulle, à Aubière.

LE DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2012

Un seul mot d'ordre : une journée de fête pour donner son souffle pour ceux qui en manquent, et lutter contre la mucoviscidose.

Venez nombreux nous rejoindre pour cette journée de fête !



Rappel aux présidents d'associations

La municipalité rappelle aux présidents d'associations qu'ils sont invités à transmettre au service communication tout changement de bureau afin d'assurer une information à jour sur les différents supports de communication (site Internet, agendas, etc.).



Hôtel de Ville

Château de Bezance
63540 Romagnat
www.ville-romagnat.fr

Permanences du Maire :

sur rendez-vous

Services Administratifs :

Téléphone : 04 73 62 79 79

Télécopie : 04 73 62 79 76

courriel : accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Services Techniques :

Téléphone : 04 73 62 79 99

Télécopie : 04 73 62 79 95

courriel : service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication :

courriel : service-com@ville-romagnat.fr

Les services administratifs sont ouverts au public sans interruption :

de 8 h 30 à 18 h 30 les lundis et jeudis

de 8 h 30 à 16 h 50 les mardis et mercredis

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

Les services techniques sont ouverts au public sans interruption :

de 8 h 30 à 16 h 50 du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

 **N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

